

Les présuppositions et l'information implicite dans
les textes de communication sur le site Internet *le*
Portail de l'Union européenne

Mémoire de maîtrise
Minna Mäkelä
Université de Tampere
Institut des études de langues et de traduction
Langue française
Novembre 2009

Tampereen yliopisto

Ranskan kieli

Kieli- ja käännöstieteiden laitos

MÄKELÄ, MINNA: Les présuppositions et l'information implicite dans les textes de communication sur le site Internet le Portail de l'Union européenne

Pro gradu -tutkielma, 69 sivua

Syksy 2009

Tutkielman aiheena olivat presuppositiot ja implisiittinen tieto EU:n virallisten internetsivujen, *Euroopan unionin portaalin*, tiedotusteksteissä. Valitut tekstit löytyvät sivulta *Euroopan unioni lyhyesti* sekä sen alisivulta *Katsaus Euroopan unioniin*. Tekstti on laadittu vuoden 2007 elokuussa Komission tilauksesta. Valitsin tutkimuksen kohteeksi Euroopan unionin, koska EU on parhaillaan yhdessä historiansa taitekohdassa. Lissabonin sopimuksen hyväksyminen muokkasi EU:n toimintaa merkittävällä tavalla, samoin kuin uusien valtioiden liittyminen jäseniksi.

Pragmatiikka tutkii kielen ja sen käyttäjän välisiä suhteita. Työ noudattaa angloamerikkalaista näkemystä, jonka mukaan pragmatiikka on yksi kielitieteen osa-alueista, kuten fonetiikka tai semantiikka. Metodina käytetään presupposition käsitettä, joka voidaan määritellä ennako-olettamukseksi, jonka puhuja ja kuulija jakavat, ja jota he pitävät itsestäänselvänä. Presuppositioita on käytetyn teorian mukaan kuutta eri tyyppiä: eksistentiaalinen, leksikaalinen, strukturaalinen, faktiivinen, ei-faktiivinen ja kontrafaktiivinen. Presupposition voi laukaista jokin tietty sana tai rakenne. Esimerkiksi virkkeessä *EU on asettanut sitovat tavoitteet puhtaiden, uusiutuvien energialähteiden kuten tuuli-, vesi- ja aurinkovoiman käytön lisäämiselle* verbi 'asettaa' laukaisee presupposition, ettei tällaisia tavoitteita ollut aiemmin.

Aineistosta löytyi hyvin eri määriä eri presuppositiotyyppejä. Eksistentiaalinen ja leksikaalinen presuppositio olivat kaikista yleisimpiä. Sen sijaan tekstissä ei ollut yhtäkään ei-faktiivista tai kontrafaktiivista presuppositiota. Strukturaalisia ja faktiivisia presuppositioita esiintyi muutamia. Suuret määrälliset erot johtuvat presuppositioiden erilaisista luonteista. Vertailin myös *Portaalin* ranskan- ja suomenkielisiä versioita keskenään havaitakseni mahdollisia eroja kielten tavoissa ilmaista implisiittistä tietoa. Kävi ilmi, että molemmissa kieliversioissa on hyvin usein samat presuppositiot. Tutkielman kolmas näkökulma oli aineiston EU-myönteisyys. Presuppositioiden lisäksi tekstistä kertovat siihen valitut aiheet, kuten EU:n toiminta ympäristön ja kehitysmaiden hyväksi. EU halutaan näyttää aktiivisena toimijana, joka on saanut aikaan tärkeitä muutoksia, joilla on suuri vaikutus eurooppalaisten ihmisten elämään. EU:n ongelmia tai epäonnistumisia ei käsitellä laajemmin. Yksi *Portaalin* tekstien tavoitteista onkin luoda yhteistä eurooppalaista identiteettiä.

Avainsanat: kielitiede, pragmatiikka, presuppositio, Eurooppa, tiedotus

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Le corpus	2
2.1 Le site Internet principal de l'Union : <i>Portail de l'Union européenne</i>	2
2.1.1 <i>Panorama de l'Union européenne</i>	3
2.1.2 L'auteur et le destinataire du texte	4
2.1.3 Utilisation de l'Internet par les citoyens de l'Union européenne	5
2.2 L'Union européenne en tant qu'organisation	10
2.2.1 Les États membres et les institutions	10
2.2.2 Les débuts et le futur d'une union européenne	11
3. La pragmatique comme méthode	13
3.1 Le domaine d'étude de la pragmatique.....	14
3.2 L'implicite dans les langues humaines	15
3.3 Le contexte et son importance	16
3.4 Les rôles du locuteur et de l'interlocuteur	17
3.5 La présupposition	20
3.5.1 Les types de présuppositions.....	26
3.5.1.1 La présupposition existentielle.....	26
3.5.1.2 La présupposition lexicale.....	27
3.5.1.3 La présupposition structurale	28
3.5.1.4 La présupposition factive	29
3.5.1.5 Les présuppositions non-factive et contrefactuelle	30
3.5.2 Les caractéristiques de la présupposition.....	31
3.5.2.1 Annulabilité de la présupposition.....	31
3.5.2.2 Constance sous la négation	34
4. Les présuppositions dans le corpus	37
4.1 La présupposition existentielle	37
4.1.1 Dans le corpus français	37
4.1.2 Dans le corpus finnois.....	39
4.2 La présupposition lexicale	43
4.2.1 Dans le corpus français	43
4.2.2 Dans le corpus finnois.....	48
4.3. La présupposition structurale.....	53
4.3.1 Dans le corpus français	53
4.3.2 Dans le corpus finnois.....	54
4.4 La présupposition factive.....	55
4.4.1 Dans le corpus français	55

4.4.2 Dans le corpus finnois.....	57
4.5 La présupposition non-factive	58
4.5.1 Dans le corpus français.....	58
4.5.2 Dans le corpus finnois.....	58
4.6 La présupposition contrefactuelle.....	59
4.6.1 Dans le corpus français	59
4.6.2 Dans le corpus finnois.....	60
4.7 Conclusion sur les présuppositions du corpus.....	60
5. Conclusion.....	61
Bibliographie	66
a) Livres et articles	66
b) Sites Internet.....	67

1. Introduction

L'objectif de ce travail est d'étudier l'Union européenne et l'information implicite dans ses textes de communication. Cet objectif est actuel car dans l'Union européenne, on fait des projets d'élargissement et on mène des négociations avec de nouveaux pays qui sont des membres potentiels. Quand le nombre de membres s'accroît, l'unité de l'Union devient de plus en plus importante. Une autre question déterminante est la ratification du traité de Lisbonne. Les textes de communication véhiculent l'information concernant l'Union européenne et permettent de garder le contact entre les pays européens, de maintenir l'autorité de l'Union et d'assurer le bon fonctionnement de la communauté.

Les textes de communication ont été conçus pour le public général afin de l'informer, par exemple sur les institutions de l'UE, leur fonctionnement ou les actualités des pays membres. Quel est le statut de l'Union européenne selon les textes du corpus ? Quels types de présuppositions peuvent être trouvés et comment ces présuppositions peuvent-elles être décrites ? Quels types d'informations implicites peut-on trouver dans les textes ? L'Union a-t-elle des motivations qui peuvent être détectées en étudiant les présuppositions ?

Notre hypothèse est qu'en transmettant des informations sur des sujets divers, l'Union transmet aussi son avis et son point de vue général sur le sujet en question. Par exemple, elle peut faire ressortir ses réussites en utilisant des expressions émotionnelles. De cette manière, on cherche à avoir un effet sur les citoyens européens et à influencer leur opinion vis-à-vis de l'Union. En outre, il nous semble probable que les textes de communication étudiés informent le lecteur, lui donnent des conseils concrets, créent un sentiment d'appartenance à l'Union et une impression de pouvoir jouer un rôle actif dans l'Union européenne. Les textes auraient ainsi des fonctions multiples. Nous supposons que le lecteur de ces textes est au moins un peu conscient de ces objectifs.

Les textes sur *le Portail de l'Union européenne* représentent des attitudes et des positions des institutions de l'organisation. Nous critiquerons l'Union européenne et ses stratégies linguistiques dans notre étude et rappellerons que peu de textes de communication sont purement informatifs et que le langage ne peut guère être utilisé de façon neutre et innocente. Il existe toujours des opinions, attitudes et préférences chez les locuteurs, quel que soit le locuteur. De plus, leurs interlocuteurs sont parfois d'accord avec ces préférences, parfois ils ne le sont pas.

Pour les présuppositions, premièrement, nous pensons trouver un nombre égal de chaque type de présupposition. Il en existe six types différents et nous supposons qu'ils sont aussi communs. Deuxièmement, nous croyons que les présuppositions nous permettent de déceler quelque chose sur l'Union européenne qui ne peut pas être dit explicitement pour une raison ou pour une autre. La présupposition peut être définie comme l'information implicite portée par un énoncé, déclenchée par certains mots et structures et considérée comme connaissance commune par les interlocuteurs.

Yan Huang dit que l'on n'a pratiquement pas mené d'études interlinguistiques sur la présupposition et ajoute qu' « il n'est pas irraisonnable de penser que si la présupposition a des caractéristiques universelles, elle pourrait aussi avoir des caractéristiques spécifiques à une langue particulière » (2007 : 90, nous traduisons). Huang pense qu'on pourrait en apprendre beaucoup sur la présupposition seulement en l'étudiant du point de vue interlinguistique (2007 : 90). Le terme anglais *cross-linguistic* qu'il utilise veut dire *interlinguistique*, il s'agit d'une discipline qui étudie les langues séparément et puis compare les résultats ; par exemple, si les présuppositions existentielles du français sont déclenchées de la même façon que celles du finnois. Une telle étude pourrait aussi essayer de voir si le nombre de présuppositions est le même dans les différentes langues.

Comme le fait observer Huang, il y a une demande sociale concernant les études qui comparent les langues et leurs caractéristiques présuppositionnelles. Notre travail va essayer de répondre à cette demande pour ce qui est du français et du finnois en comparant ces deux langues. Nous avons alors une triple motivation pour ce travail : idéologique, pragmatique et interlinguistique.

2. Le corpus

2.1 Le site Internet principal de l'Union : *Portail de l'Union européenne*

Comme corpus, nous avons pris des textes sur le site Internet officiel de l'Union européenne, *le Portail de l'Union européenne*, qui se trouve sur www.europa.eu. Comme sous-catégorie, nous avons choisi *l'UE en bref* puis, *Panorama de l'Union*

européenne. Le texte a été achevé en août 2007 par la Commission européenne¹ ; par conséquent, il est relativement récent.

L'ensemble des textes existe en version électrique et en brochure en couleur que l'on peut commander sur Internet via EU Bookshop ou que l'on peut aller chercher dans un relais Europe Direct (centre régional qui donne des informations sur l'Union européenne). La distribution est gratuite et fonctionne dans toute l'Europe.² Il y a 23 centres d'information en Finlande ; le plus proche de nous, ici à Tampere, est situé à la bibliothèque principale, Metso.³ Le corpus a été compilé en mai 2009 sur Internet.

2.1.1 Panorama de l'Union européenne

La version électronique de la brochure, sans photos, comprend 13 pages. Le guide dit qu'il s'agit d' « une explication simple et succincte de ce qu'est l'Union européenne, de ses activités et de son fonctionnement »⁴. Les textes de *Panorama* consistent d'abord en une série de questions sur l'Union et leurs réponses, comme « Quels sont ses objectifs [de l'Union européenne] ? – Paix, prospérité et liberté pour ses 495 millions de citoyens, dans un monde plus juste et plus sûr ». La page d'accueil de *Panorama de l'UE* donne aussi des conseils sur la façon dont on peut faire entendre sa voix dans le fonctionnement de l'Union. Les autres 'chapitres' du *Panorama* s'appellent « Que faisons-nous ? » et « Comment sommes-nous organisés ? ». A la fin se trouve un lien vers la brochure en version papier. Les images et les couleurs sont une partie essentielle de la brochure et la rendent plus vivante et intéressante. Nous n'examinons pourtant pas cet aspect iconographique dans notre étude mais nous voulons nous concentrer sur le langage et les caractéristiques linguistiques.

En plus de *Panorama de l'UE*, nous examinerons la page d'accueil de *l'UE en bref* et plus précisément des slogans qui se trouvent sur cette page. *L'UE en bref*, dont une des sous-catégories est *Panorama de l'UE*, est comme une publicité de l'Union européenne. À gauche, se trouve une image accompagnée d'un petit texte qui change au bout de quelques secondes. Tous les petits textes commencent par les mots *saviez-vous que*, par exemple « saviez-vous que l'Union européenne a permis d'éviter toute guerre entre ses

¹ http://ec.europa.eu/publications/booklets/eu_glance/69/index_fr.htm

² http://ec.europa.eu/publications/subscribe/copy_fr.htm

³ http://ec.europa.eu/europedirect/visit_us/index_fr.htm

⁴ Ce texte devient visible quand la souris est posée sur l'icône du *Panorama* sur la page *l'UE en bref*.

membres au cours des 60 dernières années ? » ou « saviez-vous que l'Union européenne a aidé plus de deux millions de jeunes à partir étudier dans un autre pays ? ». Dix phrases mémorables sur des thèmes qui intéressent la majorité des gens sont introduites pour faire connaître les succès de l'Union européenne. Ces dix slogans seront étudiés avec les textes de *Panorama*.

2.1.2 L'auteur et le destinataire du texte

Les textes de *Panorama de l'UE* ont été commandés par la Commission européenne et achevés en août 2007. Les noms des auteurs des textes ne sont pas connus : les textes ne sont pas créés par certaines personnes mais par une institution comme un tout. On peut dire que la Commission est l'auteur de la brochure parce qu'elle est responsable de son élaboration. Elle est par ailleurs nommée comme tel dans la brochure.

L'institution qui a rédigé les textes sur le site du *Portail* est La Direction générale (DG) de la communication. La mission de la Direction générale de la communication consiste à fournir aux médias et au public, des informations sur la Commission européenne et sur ses objectifs. Sa mission est constituée de deux volets : elle informe aussi la Commission des discussions qui concernent l'UE dans les États membres. La Direction générale de la communication tente de maintenir le dialogue et le contact entre la Commission et le public.⁵ Selon son site Internet, la Direction générale de la Communication doit informer les médias sur les activités de la Commission « d'une manière aussi ouverte, transparente et accessible que possible ». Parmi d'autres tâches, la DG Communication « coordonne les activités sur le réseau Internet » ce qui veut dire plus précisément qu'elle s'occupe par exemple du site officiel de la Commission et des autres institutions : *le Portail de l'Union européenne*.⁶

Les deux personnes les plus importantes à la DG Communication sont le Directeur général et le porte-parole de la Commission. Le Directeur général, en ce moment Claus Sorensen, gère le travail des quatre directions : Stratégie, Représentations, Communications multimédia et Ressources.⁷ Le porte-parole de la Commission, Johannes Laitenberger, parle au nom du Président de la Commission.⁸ La Direction

⁵ http://ec.europa.eu/dgs/communication/guide/index_fr.htm

⁶ http://ec.europa.eu/dgs/communication/guide/index_fr.htm

⁷ http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/organigramme_en.pdf

⁸ http://ec.europa.eu/dgs/communication/guide/index_fr.htm

générale de la Communication travaille en collaboration avec le Secrétariat général, la Direction informatique et l'Office des publications. Par ailleurs, un Comité éditorial interinstitutionnel s'occupe de la cohérence générale.⁹

Chaque ressortissant de l'UE peut être considéré comme le destinataire des textes étudiés. Les textes doivent atteindre leur objectif dans tous les pays membres, c'est-à-dire dans des pays aussi différents que la France, la Finlande ou la Slovénie, par exemple. Ces pays ont une histoire différente au sein de l'Union : la France est l'un des pays fondateurs, la Finlande est membre depuis 1995 et la Slovénie vient d'adhérer en 2004, ce qui leur accorde déjà des rôles différents. Toutefois, *Panorama de l'Union européenne* doit fonctionner dans tous ces pays et prendre en considération le citoyen français, finlandais et slovène. Les destinataires varient aussi selon d'autres paramètres, comme l'âge, le sexe, l'éducation, la profession, etc.

Le contenu du site europa.eu varie selon la langue : on préfère les thèmes proches aux pays où la langue est employée. Les textes choisis comme corpus sont pourtant traduits dans toutes les langues européennes et sont alors théoriquement à la portée de tout le monde en Europe. Les textes se trouvent sur Internet ce qui peut diminuer le nombre de lecteurs, puisque la volonté et la compétence d'utilisation ne sont pas parfaites. L'accès à l'Internet n'est pas non plus à la portée de tous les Européens et pour obtenir la brochure, il faut faire un effort. Nous discuterons un peu plus tard du nombre concret des personnes ayant visité le site du *Panorama de l'UE* et de *l'UE en bref* aussi bien que de l'utilisation de l'Internet chez les Européens.

Comme il a été dit plus haut, les textes ont un public potentiel assez large (c'est-à-dire toute l'Union européenne) et le contenu doit rester le même, bien que la langue change. Grâce à leur large public, les textes ont une influence considérable. Un citoyen ordinaire souhaitant chercher de l'information sur l'Union trouvera, entre autres, les textes que nous avons choisis.

2.1.3 Utilisation de l'Internet par les citoyens de l'Union européenne

Selon une enquête menée par l'Union européenne dans ses 27 pays membres, 28 % (un peu moins d'un tiers) des Européens avaient utilisé l'Internet pour communiquer avec l'administration au cours des trois derniers mois. Selon l'enquête d'Eurostat, la

⁹ http://europa.eu/abouteuropa/faq/index_fr.htm

communication comprend la recherche de l'information aussi bien que les affaires conduites avec les formulaires officiels.¹⁰

Une autre enquête que nous avons étudiée a été menée par le Centre national finlandais de la statistique *Tilastokeskus*. Cette enquête sur l'utilisation de l'Internet utilise les mots la « recherche de l'information sur l'administration ». Il est probable que les deux motifs de l'utilisation, la « communication » de l'enquête européenne et la « recherche » de l'enquête finlandaise, guideraient l'utilisateur sur le même site administratif.

Les statistiques de l'Union européenne sur l'utilisation de l'Internet portent sur le premier trimestre de l'année 2008, celles du Centre national finlandais de la statistique *Tilastokeskus* étudient le premier trimestre de 2008 et de 2009.

Le taux d'accès des foyers à l'Internet sur le territoire européen est passé de 54 % en 2007 à 60 % en 2008. En Finlande, le taux est de 78 % aujourd'hui¹¹. Les Finlandais se servent de l'Internet le plus souvent à la maison (75 % des personnes interrogées), au travail (45 %) ou chez quelqu'un d'autre (30 %). Les lieux publics comme les bibliothèques ou les cafés sont moins populaires.

Il y avait de grandes différences dans l'utilisation de l'Internet entre les personnes selon leur âge et leur niveau d'éducation. Dans les trois groupes d'âge, le taux d'utilisation était plus élevé chez les personnes de formation supérieure : 96 % des personnes interrogées âgées de 16 à 24 ans avec une formation supérieure s'étaient servi de l'Internet chaque semaine pendant le premier trimestre de 2008. Le taux était de 90 % chez les 25-54 ans et de 65 % chez les 55-74 ans. Les chiffres diminuent en concordance avec la baisse du niveau de formation. L'influence de la formation n'est pas si importante chez les jeunes mais chez les personnes âgées de 25 ans ou plus, l'influence est considérable. Dans le groupe d'âge de 16 à 24 ans, le taux d'utilisation était de 85 % pour les personnes de formation moyenne et de 79 % chez ceux n'ayant pas ou très peu de formation. Dans le plus grand des groupes d'âge, chez les 25 à 54 ans, le chiffre était de 63 % pour les personnes de formation moyenne et de 36 % chez ceux n'ayant pas ou très peu de formation. Chez les personnes âgées de 55 à 74 ans, 34

¹⁰ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-08-046/EN/KS-QA-08-046-EN.PDF

¹¹ http://www.stat.fi/til/sutivi/2009/sutivi_2009_2009-09-08_tie_001.html

% des personnes interrogées de formation moyenne et 13 % de ceux n'ayant pas ou très peu d'éducation utilisaient l'Internet chaque semaine.¹²

Nous pouvons tirer une conclusion de ces statistiques et dire que les jeunes Européens, indépendamment de leur âge (à condition qu'il soit compris entre 16 et 24 ans) et de leur niveau d'éducation, utilisent beaucoup l'Internet. Ils constituent ainsi un public potentiel pour notre corpus électronique. L'autre groupe qui pourrait finir par tomber sur le site de l'Union européenne, avec une probabilité relativement grande, sont les adultes de moins de 55 ans avec une formation supérieure ou moyenne, ou les personnes de 55 à 74 ans avec une formation supérieure.

L'Internet n'a que très rarement une place dans la vie quotidienne des Européens âgés de 55 à 74 ans n'ayant pas ou très peu de formation. De plus, seulement environ un tiers du même groupe d'âge avec une formation moyenne et un tiers des personnes de 25 à 54 ans n'ayant pas ou très peu de formation se servaient de l'Internet hebdomadairement.

Pour clarifier l'image des Européens et leur utilisation du réseau, nous prendrons encore quelques exemples. Par exemple, 43 % des Français utilisent l'Internet pour communiquer avec l'administration, ce qui est bien plus élevé que la moyenne européenne de 28 %. En comparaison, les sites administratifs sont le moins fréquemment visités par les Roumains (9 % des personnes interrogées) et les Bulgares (8 %).¹³ On peut aussi dire que l'utilisation est très variée dans les différents pays européens.

En Finlande, l'Internet est pratiquement à la portée de tous. Selon une enquête menée au printemps 2009 par le Centre national finlandais de la statistique *Tilastokeskus* (« Tietojä viestintätekniiikan käyttö »), 82 % des citoyens ont utilisé l'Internet au moins une fois pendant les trois derniers mois jusqu'au moment de l'enquête. 82 % des Finlandais âgés de 16 à 74 ans qui utilisent l'Internet se servent de l'Internet chaque jour ou presque. On totalise ainsi environ 4,3 millions de Finlandais sur une population de 5,3 millions. En

¹² http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-08-046/EN/KS-QA-08-046-EN.PDF

¹³ http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-08-046/EN/KS-QA-08-046-EN.PDF

outre, 96 % des personnes qui utilisent l'Internet l'utilisent au moins une fois par semaine.¹⁴

Presque tous les Finlandais âgés de moins de 45 ans utilisent l'Internet. Le taux d'utilisation diminue avec l'âge : 69 % des personnes âgées de 55 à 64 ans utilisent l'Internet et seulement 34 %¹⁵ des personnes âgées de 65 à 74 ans

Les statistiques montrent aussi les motifs pour lesquels les Finlandais utilisent le réseau. Les motifs les plus populaires sont le courrier électronique (91 % des utilisateurs d'Internet, 90 % en 2008), les affaires bancaires (87 %, 87 % en 2008) et la recherche de l'information concernant des objets et des services (86 %, 88 % en 2008). Le point qui est pertinent pour notre étude est le suivant : de toutes les personnes interrogées, 55 % ont recherché des informations sur les sites Internet administratifs.¹⁶ Dans les statistiques de 2008, les groupes d'âge sont aussi séparés. Les personnes âgées de 30 à 49 ans étaient les plus actives des groupes d'âge : 63 % d'entre eux avaient utilisé l'Internet pour cette raison. Le chiffre pour les 16 à 29 ans est de 54 % et pour les 50 à 74 ans, il est de 49 %. Le critère de la recherche d'information sur les sites administratifs occupait la septième place sur la liste des motifs pour lesquels on utilise le réseau.¹⁷

Le résultat de l'enquête du Centre national finlandais de la statistique est significatif pour notre travail car notre corpus comporte un site Internet administratif sur lequel les citoyens européens peuvent trouver des informations sur l'Union européenne. Il est possible que le site www.europa.eu soit lu par environ la moitié des Finlandais. Cela dépend bien sûr de la langue des textes ; pourtant, notre corpus existe dans chaque langue officielle de l'Union européenne.

Le Portail de l'Union européenne lance également des enquêtes régulières pour savoir qui utilise le site. Selon la Foire aux questions (FAQ) du *Portail*, les plus actifs sont les étudiants, les administrations publiques et les bureaux d'études. Les utilisateurs forment toutefois un ensemble très hétérogène.¹⁸ Selon les statistiques du *Portail*, le nombre de visites sur le site augmente continuellement depuis la mise en place des enquêtes

¹⁴ http://www.stat.fi/til/sutivi/2009/sutivi_2009_2009-09-08_tie_001.html

¹⁵ http://www.stat.fi/til/sutivi/2009/sutivi_2009_2009-09-08_tie_001.html

¹⁶ http://www.stat.fi/til/sutivi/2009/sutivi_2009_2009-09-08_tie_001.html

¹⁷ http://www.stat.fi/til/sutivi/2008/sutivi_2008_2009-04-27_tie_002_fi.html

¹⁸ http://europa.eu/abouteuropa/faq/index_fr.htm

statistiques en 2003. En 2008, il y a eu environ 252 000 000 visites. L'année précédente, on a dénombré environ 173 000 000 visites et en 2006, environ 167 000 000 visites. (Une visite dans ces statistiques est considérée comme terminée quand l'utilisateur a été inactif sur le site pendant un certain laps de temps). Le nombre de pages chargées du *Portail* était de plus de 1 750 millions en 2008.¹⁹

Les chiffres que nous venons de montrer attestent que *le Portail de l'Union européenne* devient de plus en plus populaire. Le nombre des visites sur le *Portail* a augmenté de 85 millions au cours des deux dernières années (de 2006 à 2008). Comparée à la population de 500 millions d'habitants européens, l'augmentation semble assez importante. La croissance pourrait être due à l'élargissement de l'Union au 21^{ème} siècle : 12 pays européens ont adhéré à l'Union en 2004 et en 2007, comme nous le précisons dans le chapitre 2.2. Grâce à cette adhésion, la population de l'Union a augmenté de plus de cent millions de personnes. D'un autre côté, les nouveaux citoyens européens n'ont pas forcément un accès facile à l'Internet, comme nous l'avons vu dans les statistiques d'Eurostat.²⁰

Il faut aussi tenir compte d'une autre chose : le statut socio-économique du public des textes sur *le Portail de l'Union européenne*. Comme nous l'avons vu dans les statistiques, les pays de l'Europe centrale n'ont pas un accès vaste à l'Internet. En Bulgarie et en Roumanie par exemple, très peu de gens utilisent l'Internet. Le niveau de vie dans ces pays est inférieur au niveau de vie dans l'ouest ou dans le nord de l'Union.

Cela nous conduit à penser que les textes du *Portail* sont adressés aux personnes ayant un niveau de vie moyen ou bon, habitant dans les pays de l'ouest ou du nord de l'Europe. En outre, le contenu des textes fait référence à un public plutôt favorisé : il est dit dans le texte que les citoyens des pays membres de l'Union peuvent aller faire des achats dans un autre pays « où les prix sont plus avantageux ». Il est certain que voyager pour faire les magasins n'est pas possible pour tout le monde. Il est ainsi supposé que le lecteur du texte a les moyens de chercher des informations sur les prix dans l'Union européenne et de partir vers un endroit où les produits sont bon marché.

Il est aussi possible de trouver des différences entre les prix dans les pays riches mais en général, les régions où les prix sont les plus avantageux sont les régions où le niveau de

¹⁹ <http://europa.eu/abouteuropa/stat/index.htm>

²⁰ Les chiffres viennent de Eurooppatiedotus.

vie est moins élevé. On remarque surtout que ce type de voyages est présenté comme un côté positif du système du marché commun. De plus, L'Union européenne assume le point de vue des pays riches et des gens qui peuvent faire des voyages pour faire des achats.

Les chiffres de *Tilastokeskus* et d'Eurostat sur les utilisateurs de l'Internet nous amènent à penser que l'on les a pris en considération dans la construction du site de l'Union européenne. Il nous semble logique que le site de l'Union s'adresse probablement prioritairement aux jeunes et aux personnes ayant une formation supérieure. Cela veut dire que les personnes âgées et moins formées sont exclues. Ils peuvent recevoir des informations sur l'Union par les autres médias comme la télévision, la radio et les journaux. L'Internet est différent de ce type de médias, car on peut utiliser l'Internet selon sa volonté : on peut chercher ce que l'on veut, quand on le veut. En cela, l'utilisateur de l'Internet est plus libre que celui des autres médias.

2.2 L'Union européenne en tant qu'organisation

2.2.1 Les États membres et les institutions

L'Union européenne, à ses fondements, a vu le jour en 1951 par l'action concertée de six pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Après les années 1950, la Communauté a reçu de nouveaux pays membres six fois : premièrement en 1973 avec l'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark, puis deux fois dans les années 1980 : en 1981 (la Grèce) et en 1986 (l'Espagne et le Portugal). Puis en 1995, la Finlande, la Suède et l'Autriche sont devenues membres de l'Union. En 2004, dix nouveaux pays ont adhéré à l'Union en même temps : l'Estonie, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie, la Slovaquie, la Pologne, Malte, la Lettonie, la Lituanie et Chypre. Trois ans plus tard, en 2007, la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré et le nombre des États membres est monté à 27.²¹

L'Union européenne a de nombreuses institutions. Les cinq plus importantes sont : la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, la Cour de Justice et la Cour des comptes. La Commission est constituée de 27 commissaires venant de chacun des pays membres. Chacun d'entre eux s'occupe d'un

²¹ <http://www.eurooppa-tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37765&contentlan=1&culture=fi-FI>

domaine spécifique, par exemple, le commissaire finlandais Olli Rehn s'occupe des questions liées à l'élargissement. Les tâches de l'institution consistent à rédiger des propositions, à appliquer les politiques de l'Union et à veiller à ce que les traités de l'Union soient appliqués. La Commission représente l'Union comme un tout et veille aux intérêts de l'Union. En ce moment, le Président de la Commission est José Manuel Barroso. Il a renouvelé son poste après les élections parlementaires européennes dans les États membres en été 2009. La Commission est à l'origine de notre corpus de textes.

Le Parlement européen représente le peuple européen, les citoyens des pays membres. Les 785 parlementaires, élus dans les pays membres, adoptent les lois européennes en coopérant avec le Conseil de l'Union européenne et approuvent les accords internationaux ainsi que l'adhésion des nouveaux membres. L'institution la plus essentielle dans le domaine de la prise de décisions est le Conseil de l'Union européenne qui représente les pays membres individuels. Le pays qui a à un moment donné la présidence de l'Union européenne, prend la place du président du Conseil. La présidence change tous les six mois. Un ministre de chaque État est présent dans ses réunions. Les ministres participent aux réunions selon leur domaine d'expertise et sont rejoints par ses collègues des autres pays européens. Le domaine du Conseil inclut aussi la politique extérieure et la sécurité.

La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont pour compagnons deux autres institutions : la Cour de Justice, qui veille à ce que les autres institutions accomplissent leurs tâches et à ce que les lois de l'Union soient correctement suivies et la Cour des comptes, qui veille à ce que les fonds de l'Union soient bien utilisés et à ce qu'ils soient distribués comme prévu.²²

2.2.2 Les débuts et le futur d'une union européenne

Les raisons pour lesquelles une union entre les six premiers États – la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg – a été lancée dans les années 1950 sont liées à la Seconde guerre mondiale. L'Europe ne voulait pas souffrir une troisième guerre car les deux grandes guerres dans la première moitié du 20^{ème} siècle avaient été longues, coûteuses et sanglantes. Deuxièmement, les relations entre la France et l'Allemagne n'étaient pas vraiment amicales. Les vieux ennemis avaient

²² <http://www.eurooppa-tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37766&contentlan=1&culture=fi-FI>

besoin de quelque chose pour oublier leur haine au plus vite, au moins dans le domaine de la politique et des relations internationales.²³

L'Union européenne a ainsi été fondée dans le but d'avoir un milieu où on peut travailler ensemble. Le pouvoir de l'Union européenne est divisé entre ses institutions ; pourtant, l'Union est une union d'États indépendants. Les États membres ont choisi de lui transférer quelques pouvoirs pour qu'elle fonctionne comme un ensemble puissant dans le contexte international. Bien que l'Union ait de nombreuses institutions qui ressemblent à celles des pays membres, par exemple un parlement, ce n'est pas un État ni une fédération.

Une constitution pour une union qui dit ne pas être une fédération semble suspecte pour certains citoyens. Par exemple, l'Irlande a rejeté le traité de Lisbonne avec 53,4 % des voix en juin 2008. Les 27 États avaient déjà signé le traité en décembre 2007 mais les lois irlandaises obligent le gouvernement à organiser un vote populaire avant la ratification du traité. En ce moment, 26 pays ont déjà ratifié le traité ; la République Tchèque est en train de le faire.²⁴

Il existe des opinions eurosceptiques également sur le continent. L'un d'eux est par exemple M. Sampo Terho, un chercheur et membre du parti de droite populiste finlandais Perussuomalaiset. Il dit que l'Union ressemble aujourd'hui à une famille de mafieux à qui on ne peut pas dire « non ». Il critique la façon dont le traité de Lisbonne a été accepté en Finlande sans véritable débat politique et sans consulter l'opinion publique. (*Aamulehti*, 27.8.2009) Par contre, le ministre des affaires étrangères, membre du parti droite finlandais Kokoomus, M. Alexander Stubb, commente le traité sur son site Internet et exprime une opinion plus optimiste. Il trouve que le traité est un succès.²⁵

Une question qui a causé beaucoup de discussions est le fonctionnement démocratique des institutions de l'UE après la ratification du traité. Les décisions prises au sein du Conseil de l'Union européenne n'auraient pas besoin d'unanimité entre les États membres mais les décisions pourraient être prises selon la majorité qualifiée. M. Terho trouve que le traité pourrait affaiblir la position des petits pays européens, comme la Finlande, mais M. Stubb pense que les possibilités de la Finlande s'améliorent car les

²³ <http://www.eurooppa-tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37771&contentlan=1&culture=fi-FI>

²⁴ <http://www.touteurope.fr/fr/actions/construction-europeenne>

²⁵ <http://www.alexstubb.com/fi/work/129/>

décisions seront prises plus souvent dans les institutions européennes et non pas entre les grands gouvernements.²⁶

La décision des Irlandais sera révolutionnaire pour le futur de l'Union. Le deuxième référendum irlandais a eu lieu le 2 octobre 2009 et le traité de Lisbonne a été accepté avec 67 % des voix.²⁷ Cette prise de décision marque un soutien important pour l'Union européenne mais les opinions sur elle seront toujours divergentes et variées ; l'UE doit essayer de continuer son travail dans une situation difficile.

3. La pragmatique comme méthode

Dans la préface de l'oeuvre de Pierre Bourdieu *Langage et pouvoir symbolique*, John B. Thompson dit que nous sommes conscients du fait que le pouvoir des mots est l'origine du contexte (Bourdieu 2001 : 7). La puissance des mots dépend de celui qui les dit et de la situation dans laquelle il les dit. L'autorité des mots varie selon le locuteur. Thompson dit dans la préface de l'oeuvre de Bourdieu (Bourdieu 2001 : 7) :

Nous comprenons que les individus parlent avec différents degrés d'autorité, que le poids des mots dépend de celui qui les énonce et de la façon dont ils sont formulés, et qu'ainsi certaines paroles, prononcées dans certaines circonstances, ont une force et une conviction qu'elles n'auraient pas autrement.

Les textes écrits et distribués par l'Union européenne peuvent alors posséder un certain pouvoir. Nous imaginons que ce pouvoir est assez important, vu que l'Union est une organisation internationale qui joue un rôle dans la vie quotidienne des Européens par l'intermédiaire de ses lois et directives aussi bien que sur la scène mondiale. En outre, ses États membres comprennent la plupart des pays du continent, parmi eux de grands pays qui eux-mêmes ont du poids dans la politique européenne. Les mots utilisés au sein de l'Union européenne acquièrent 'une force' spéciale dans leur contexte : le pouvoir de la communauté donne une plus grande crédibilité aux mots et structures en question. Voilà encore une motivation pour une étude des textes de communication de l'Union européenne.

²⁶ <http://www.alexstubb.com/fi/work/129/>

²⁷ <http://www.irishtimes.com/newspaper/breaking/2009/1003/breaking1.htm>

3.1 Le domaine d'étude de la pragmatique

Tout ce que l'on communique quand on parle ou écrit ne peut pas être communiqué par l'intermédiaire des mots. Comment nous saisissons toutes les nuances transmises par d'autres instances que le lexique est une des questions principales de la pragmatique. Le nom du domaine vient du mot grec *pragma* qui veut dire action (Riegel et al. 1994 : 24).

Pour définir encore plus clairement l'objet d'étude de la pragmatique, nous la comparerons avec deux autres branches linguistiques, comme George Yule le suggère (1996a : 4). On peut décrire la différence entre la pragmatique et la syntaxe et la sémantique d'une façon simplifiée : l'objet d'étude principal de la syntaxe est la relation entre les formes linguistiques. La sémantique introduit les entités du monde réel et étudie la relation entre les formes linguistiques et leurs référents. La pragmatique, quant à elle, étudie la relation entre les formes linguistiques et leurs usagers, c'est-à-dire les locuteurs.²⁸ Elle prend aussi en considération les *présomptions* et les *objectifs* des locuteurs et ce qu'ils veulent dire avec leurs énoncés. (Yule 1996a : 4)

Yule dit que la pragmatique est une science de la signification voulue par le locuteur, « intended speaker meaning » en anglais (1996b : 127-128). Le contenu implicite doit être trouvé par les interlocuteurs avec les attentes et présuppositions communes ; ainsi, les locuteurs doivent connaître et utiliser ces attentes et présuppositions pour communiquer. Il faut étudier ces présuppositions pour comprendre que la communication est plus complexe que les mots utilisés. Le sens des mots individuels ou même leur sens au sein de la phrase ne donne pas tout, il faut connaître le contexte pour résoudre le message du locuteur ou de l'auteur d'un texte. La pragmatique étudie comment on peut déchiffrer le sens que le locuteur veut communiquer.

Comme nous l'avons dit, l'interlocuteur utilise le contexte pour définir le sens de l'énoncé qu'il a entendu. Pourtant, le locuteur n'est pas la victime du contexte mais un agent indépendant. Yule dit que le locuteur adapte son message à une forme qui est convenable au contexte qui prévaut (1996a : 3). Il prend en considération la personne avec qui il parle, le temps et l'espace et aussi les circonstances de leur discours. Il fait ses choix linguistiques conformément à ces faits. (Yule 1996a : 3)

Nous appliquerons dans ce travail l'école anglo-américaine de la pragmatique qui constate justement que la pragmatique est une partie égale avec les autres branches

²⁸ Cet exemple vient du linguiste américain Charles Morris (Reboul & Moeschler 1998 : 26).

linguistiques : la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique (Huang 2007 : xi). De son côté, l'école Européenne continentale de la pragmatique dit que le domaine de la discipline est plus vaste et qu'il est plutôt une perspective sur toute activité linguistique. Selon Yan Huang, par exemple, l'école anglo-américaine est plus précise et mieux limitée et elle peut ainsi très bien fonctionner comme la méthode d'une étude scientifique. (Huang 2007 : xi)

3.2 L'implicite dans les langues humaines

L'implicite est quelque chose de central dans la langue. Selon Jef Verschueren, il est impossible d'utiliser la langue de façon complètement explicite (1999 : 26). Le locuteur devrait faire d'énormes efforts pour transformer tout l'implicite en explicite et ses efforts seraient sans doute inutiles (Verschueren 1999 : 26). Ducrot définit cette caractéristique des langues naturelles de la façon suivante : il y a un besoin d'implicite (1991 : 5). Les locuteurs veulent parfois transmettre certains messages mais en même temps, ils peuvent, pour une raison ou une autre, préférer éviter la responsabilité de les avoir dits. En effet, dans chaque langue, il y a des tabous linguistiques. Par ce terme, Ducrot entend aussi bien les mots individuels que les thèmes dont il est interdit de parler. Par ailleurs, certains actes linguistiques ne sont pas souvent les bienvenus. Par exemple, se plaindre, humilier l'interlocuteur, le provoquer ou le blesser sont des actes qui sont « considérés comme répréhensibles », pour utiliser les mots de Ducrot. Dans ce cas, le locuteur peut recourir à un sous-entendu.

Une seconde raison de l'existence de l'implicite peut être, selon Ducrot, la volonté du locuteur de protéger ses opinions. Quand une idée est explicitée, elle peut être critiquée ou contredite. (Ducrot 1991 : 5-6) Il nous semble que Ducrot suggère que l'implicite est quelque chose qui a des origines très ancrées dans l'esprit humain. Nous interprétons les affirmations de Ducrot dans le sens que le désir de plaire à l'interlocuteur et l'insécurité face à lui sont à la base de toute activité langagière. Le locuteur a bien sûr la possibilité d'employer une formulation explicite, mais souvent l'emploi de l'implicite est préférable.

Verschueren dit aussi que la langue parlée et la langue écrite possèdent la même capacité à porter des sens implicites. Les limitations de la langue écrite sont un peu différentes (les interlocuteurs ne partagent pas l'espace et le temps, ni l'objectif) mais la quantité d'implicite n'en est pas moins grande. (Verschueren 1999 : 26)

L'implicite est alors présent dans toute communication humaine. Par exemple, le principal site Internet de l'Union européenne doit contenir aussi bien de l'information explicite qu'implicite. Cette information doit toujours être interprétée dans son propre contexte pour pouvoir être correctement saisie.

3.3 Le contexte et son importance

Quand on parle du « contexte », on englobe deux types principaux (Yule 1996b : 129). Le premier est *le contexte physique*, qui veut dire la situation extralinguistique d'un texte. Le temps et l'espace dans lesquels un texte particulier est lu ou entendu ont une influence sur son interprétation. Par exemple, les expressions déictiques (Yule 1996b : 130) comme les pronoms personnels et les expressions de temps et d'espace (*ici, chez lui, la semaine dernière*) demandent un contexte physique immédiat particulier pour qu'un sens raisonnable puisse être formulé. Le deuxième type de contexte est le contexte linguistique, c'est-à-dire *le cotexte*. Le cotexte est formé par les mots et les expressions qui entourent une unité linguistique dans une phrase. (Yule 1996b : 129) Ces mots et expressions peuvent aider l'interlocuteur à définir le sens de cette unité linguistique dans la situation en question. Yule fournit un exemple célèbre de cotexte (1996a : 21) :

- 1) Le sandwich au fromage est fait de pain blanc.
- 2) Le sandwich au fromage est parti sans payer.

Ici, on voit bien la différence de sens des énoncés qui est créée par l'entourage linguistique. Le *sandwich* du premier exemple fait référence à la nourriture mais le *sandwich* du deuxième exemple veut dire la personne qui a mangé la portion.

Quand nous parlons du *contexte* dans notre étude dorénavant, nous parlons des deux types de contexte ensemble : la situation extralinguistique et l'environnement linguistique, si rien d'autre n'est précisé.

Un cotexte n'est pas né de rien et il n'est pas non plus donné aux interlocuteurs. Verschueren dit que les contextes sont engendrés ou même construits (1999 : 75). Il montre que les contextes sont créés par la dynamique de l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur, en prenant en considération ce qu'ils pensent être présent dans le monde ou ce qu'ils croient les entourer (1999 : 109). Comme les contextes sont créés de cette

manière, ils sont sous de nombreuses limitations ; même si les possibilités virtuelles étaient infinies, les caractéristiques humaines posent des limites et chaque élément potentiel n'est pas activé à chaque fois. (Verschueren 1999 : 109) Les limitations surgissent à cause des positions mentales des interlocuteurs. Ces positions définissent la quantité et le type d'information sur le monde qui peuvent être introduits dans le procès de création, ainsi que les ingrédients du contexte. (Verschueren 1999 : 110)

Tout cela veut dire que l'Union européenne peut aussi être regardée comme la source de son contexte. Par exemple, le moyen de communication choisi est déjà un élément contextuel (Verschueren 1999 : 77). Le moyen de communication choisi pour notre corpus est l'Internet et plus précisément un site officiel. On a choisi des photographies des différentes personnes représentant les citoyens de l'UE ainsi que des sujets proches de la vie quotidienne d'un Européen. Tout cela, entre autres, compose le contexte du corpus.

3.4 Les rôles du locuteur et de l'interlocuteur

Il faut se souvenir du fait que le *locuteur* et l'*interlocuteur* ne doivent pas être considérés comme des personnes réelles mais comme des « rôles » sociaux (Verschueren 1999 : 76). Premièrement, les personnes occupant ces rôles peuvent changer de rôles très rapidement : le locuteur devient l'interlocuteur et inversement. Cela se passe surtout dans toute interaction en tête à tête. Il est également possible que le locuteur adopte le rôle de l'interlocuteur de son propre discours pendant un moment, par exemple, pour se demander si ce qu'il est en train de dire est logique ou convenable et pour commenter son discours. Il existe aussi des situations où les rôles du locuteur et de l'interlocuteur peuvent être joués par la même personne, par exemple au cours de l'écriture d'un roman, du travail solitaire avant la publication. Dans ce cas, il n'y a pas d'autre interlocuteur que celui imaginé par le locuteur. (Verschueren 1999 : 76) L'interlocuteur imaginé peut être appelé le *destinataire*.

L'*intention* du locuteur et le *sens* de l'énoncé sont liés l'un à l'autre. L'intention du locuteur n'est pas indépendante et toute-puissante même si c'est essentiellement lui qui prend les décisions linguistiques : l'intention ne définit pas le sens. Il en est ainsi parce que l'interlocuteur comprend son énoncé de sa propre façon et peut ainsi changer la signification finale de l'énoncé. Selon Verschueren, il faut penser au sens comme étant

quelque chose de compliqué et qui est influencé par de nombreuses choses. (Verschueren 1999 : 47-48). Ce qui est intéressant dans les rôles interactifs et dans le sens des énoncés, c'est que l'interprétation de l'interlocuteur n'est révélée qu'après qu'il est devenu locuteur. Comme locuteur, il réagit de façon conforme à son interprétation de la communication.

Ce sont les locuteurs qui produisent les énoncés mais ils n'en sont pas forcément les *sources* (Verschueren 1999 : 78). Parfois, il est presque impossible de définir la source ultime, par exemple, dans un procès de prise de décision et dans la chaîne de communication qui le suit, l'information passe par de nombreuses personnes. Verschueren décrit une situation où une étudiante, nommée Beatrice, attend l'acceptation de sa candidature pour un échange d'étudiants (1999 : 79). Elle reçoit l'information du secrétaire de l'institut mais le secrétaire est loin d'avoir pris la décision : il est le dernier maillon dans la chaîne de communication. (Verschueren 1999 : 79) Le site de l'Union européenne est un exemple de ce type de situation : un message est transmis d'un locuteur à l'autre.

La Direction générale (DG) de la Communication s'occupe du travail quotidien lié au contenu et au fonctionnement du site. La DG emploie de nombreuses personnes et il est difficile, voire impossible de dire qui a rédigé quel texte. Un tel travail est aussi, à notre avis, inutile car la personne qui a achevé un texte particulier ou la personne qui l'a mis en ligne n'est pas la source du texte. D'un autre côté, l'Union européenne est toujours et continuellement présente dans les textes du corpus car elle est le sujet, elle fournit le moyen de communication – le site Internet et elle est l'auteur. Comme le porte-parole de la DG Communication peut parler de la part du Président de la Commission, le *Portail* peut parler de la part de la Commission et de l'Union européenne.

Verschueren dit aussi que toutes les personnes qui ont une possibilité d'entendre ou de lire un texte sont appelées *présences*. A tout moment, quand une personne surfe sur Internet, elle peut aboutir sur *le Portail de l'Union européenne*. Quand elle devient *engagée* avec le texte en question, elle cesse d'être *présence* et devient *interlocuteur*. La connaissance des présences potentielles multiples peut faire que le locuteur adapte son discours de façon radicale. (Verschueren 1999 : 82) Le locuteur doit prendre en considération tout le public que son texte peut atteindre. Dans le cas du site officiel d'une organisation internationale comme l'Union européenne, le public potentiel est

considérable. Verschueren dit que la langue est toujours adressée à quelqu'un – imaginé ou non (1999 : 87).

Verschueren rappelle encore que beaucoup de choix linguistiques sont dépendants des relations de dépendance et d'autorité, ou de pouvoir et de solidarité (1999 : 91). Les institutions et les situations sociales déterminent les règles ou les principes suivant lesquels certains actes linguistiques peuvent être exécutés et par qui. Par exemple, un pouvoir institutionnel peut être la source des ordres, instructions et permissions ; tandis que si c'est l'interlocuteur qui a du pouvoir, le locuteur devra demander ou solliciter quelque chose. Si on sait que le locuteur a beaucoup d'information, il peut également donner des conseils et des renseignements. La connaissance est aussi une sorte d'autorité (Verschueren 1999 : 91). Le statut du locuteur est alors important. On remarque que l'Union européenne a de l'autorité d'une part grâce à son pouvoir politique, législatif et judiciaire, et d'autre part grâce à ses connaissances sur les affaires européennes. Les institutions de l'Union sont ainsi en position de partager leurs informations : elles sont la partie qui donne quelque chose et les citoyens sont les destinataires de ces informations.

L'emploi de la langue est un procès constant de *choix linguistiques* (Verschueren 1999 : 56). Les choix sont multiples et ils traversent toute l'étendue de la langue humaine. Tout d'abord, il faut choisir la langue qui sera utilisée, ensuite, le genre, les structures, les mots, l'intonation. En plus de ces choix formels, le locuteur choisit la stratégie de son énoncé. Les choix sont faits inconsciemment, comme les choix presque automatiques dictés par la grammaire, et consciemment, comme l'exclamation osée voire dangereuse *Vive la république !* faite au couronnement du Roi (Verschueren 1999 : 56).

Tous les participants à la communication linguistique font des choix et ceux de l'interlocuteur sont aussi importants que ceux du locuteur car tous les deux ont un effet sur la communication. Ni le locuteur ni l'interlocuteur ne peuvent refuser de faire des choix : ils sont obligatoires quand la langue est utilisée. Dernièrement, ce qui est le plus important et ce qui concerne le plus l'étude de notre corpus, les choix ne sont pas équivalents. Dans l'étude de conversation par exemple, la réponse anticipée et préférée pour une invitation est l'acceptation au lieu du refus. Les choix portent avec eux aussi leurs alternatives. Toute échelle des alternatives est ressuscitée quand l'élément choisi

est présenté et le choix est aperçu dans un continuum (Verschuieren 1999 : 58). Les présuppositions sont aussi produites par l'intermédiaire des choix du locuteur.

3.5 La présupposition

Tout d'abord, il faut définir deux termes essentiels : la phrase et l'énoncé. Selon Grice, la phrase est « la suite de mots » qui est prononcée dans des circonstances différentes mais qui ne varie pas. L'énoncé, par contre, est « le résultat » de la prononciation d'une phrase qui varie selon la situation dans laquelle elle est prononcée. L'énoncé est une unité réelle qui a été prononcée dans des circonstances et par un locuteur quelconque ; une phrase et un contexte égalent l'énoncé. (Reboul et Moeschler 1998 : 50) Pour Ducrot et Todorov, l'énoncé est « une production linguistique » qui est identifiée dans une apparition particulière, orale ou écrite, de phrases (1972 : 405).

Cette distinction entre les deux concepts – phrase et énoncé – peut être faite parce que l'interprétation d'une phrase dans un contexte contient beaucoup plus d'information que la signification qui lui est conventionnellement attribuée (Reboul et Moeschler 1998 : 50).

Nous présenterons ensuite la notion d'*inférence*. L'un des domaines d'application de cette notion, selon Levinson, est l'implicature conversationnelle et la présupposition en est un autre (1983 : 167). Nous traiterons la notion de présupposition plus précisément après une introduction rudimentaire sur l'*implicature*.

Paul Grice est le fondateur de la théorie de l'implicature qui a vu le jour en Amérique dans les années 1960. (Levinson 1983 : 100). À la base de la théorie gricéenne, il y a le principe de coopération, formulé par Grice qui s'est rendu compte qu'il existait des présomptions rationnelles communes qui formaient *une règle de conduite* pour une communication effective (Levinson 1983 : 101). Selon le *principe de coopération* de Grice, le locuteur devrait coopérer avec son interlocuteur et utiliser des structures et expressions convenables dans le contexte présent. Les quatre maximes de Grice sont d'une certaine manière des détails de ce principe : maxime de quantité, maxime de qualité, maxime de relation, maxime de manière. (Grice 1975 : 45)

Selon Levinson, les locuteurs pensent que les autres locuteurs adhèrent à ces maximes, au moins dans le sens, s'ils ne le font pas à la forme (1983 : 102). Ici, le sens veut dire le sens voulu de l'énoncé et la forme veut dire les structures et unités linguistiques de

l'énoncé. Ainsi, la phrase que les interlocuteurs entendent peut sembler très incorrecte dans le contexte en question mais ce fait peut être ignoré afin de favoriser la compréhension. Ils interprètent alors les énoncés de leurs interlocuteurs comme s'ils étaient en accord avec les maximes (Levinson 1983 : 103). Karlsson explique justement qu'une violation des maximes conduit l'interlocuteur à fabriquer une interprétation qui n'est pas littérale mais qui convient mieux au contexte (2006 : 241). L'interlocuteur doit alors travailler pour avoir des résultats raisonnables des énoncés de son interlocuteur. Yule ajoute encore que non seulement les locuteurs ne sont pas au courant des maximes mais aussi qu'ils veulent montrer à leurs interlocuteurs qu'ils adhèrent à ce que disent ces derniers et qu'ils sont eux-mêmes des interlocuteurs coopératifs (1996a : 39).

D'ailleurs, l'existence des maximes ne veut pas du tout dire qu'il faut les suivre tout le temps. Les maximes peuvent être (et elles sont souvent) violées et leur violation est un moyen de communication. (Levinson 1983 : 104) Par exemple, l'ironie peut très bien être exprimée par la violation de la maxime de qualité (Levinson 1983 : 109-110), en d'autres mots, en disant quelque chose que l'on sait être faux. Les maximes sont alors plutôt des attentes des interlocuteurs que des règles : elles décrivent un discours idéal.

En bref, l'implicature peut être divisée en deux catégories : l'implicature conventionnelle et l'implicature conversationnelle. L'implicature conventionnelle est liée à certains mots individuels, comme *mais* et *même*. Ni le principe de coopération ou les maximes, ni le contexte n'ont d'influence sur elle. (Yule 1996a : 45) L'autre cas, l'implicature conversationnelle, est toujours lié à une phrase ou à un discours. L'implicature conversationnelle *généralisée* peut être comprise par l'intermédiaire des éléments linguistiques et sans aucun contexte :

- 3) A : As-tu invité Bella et Cathy ?
B : J'ai invité Bella.

Dans cet exemple, le locuteur A veut savoir si B a invité les deux femmes. Quand B répond qu'il a invité Bella, A sait que seule Bella a été invitée et que Cathy ne l'a pas été (Yule 1996a : 40-41). Par contre, pour comprendre l'implicature conversationnelle *particularisée*, on doit toujours connaître le contexte spécifique (Yule 1996a : 42-43). Par exemple, quand C entre dans le bureau de D et voit une immense quantité de travail sur la table, il peut dire :

- 4) C : Oh là là ! Ton patron est-il devenu fou ?

D : On y va, on va prendre un café.

Le contexte nécessaire pour comprendre cet énoncé est que le patron de D est derrière C et que D ne peut pas répondre à la question. (Yule 1996a : 43) Au lieu d'exprimer son opinion, D choisit de changer de sujet et souhaite que C comprenne son renseignement.

La *présupposition*, quant à elle, a été introduite comme notion au Moyen Âge et elle a été formulée en théorie par Frege à la fin du XIX^{ème} siècle (Huang 2007 : 64). La réflexion sur la notion remonte à la pensée d'Aristote. La présupposition est décrite par Reboul et Moeschler comme un contenu implicite qu'une phrase communique. Nous pouvons l'illustrer avec un exemple populaire :

5) Jean a cessé de fumer.²⁹

Il veut dire explicitement que Jean ne fume pas en ce moment. Par contre, le locuteur communique implicitement que Jean a fumé autrefois. Le premier (*ne fume pas en ce moment*) est le contenu posé ou l'assertion de la phrase et le second (*a fumé autrefois*) est le contenu présupposé ou la présupposition (Reboul et Moeschler 1998 : 43). Toutefois, cette définition ne suffit pas en elle-même. « Le contenu implicite d'une phrase » est très vague comme définition pour distinguer la présupposition d'autres inférences. Par exemple, l'implicature conversationnelle peut être distinguée de la présupposition par le fait que seule la dernière naît du savoir partagé par le locuteur et l'interlocuteur avant l'énonciation de la phrase en question (Verschueren 1999 : 149).

Pour affiner notre définition de la présupposition, nous citons Karttunen et Peters qui disent que la présupposition n'est pas le contenu principal de la phrase, en d'autres mots, la phrase ne traite pas le contenu de la présupposition (Karttunen & Peters dans Oh & Dinneen 1979 : 1). Dans notre exemple, on peut voir cette caractéristique :

6) Avoir une bonne compétence dans la danse était considéré très important dans les cours européennes médiévales.

Dans cet énoncé, il y a une présupposition existentielle qu'*il existait des cours en Europe au Moyen Âge* mais le sujet principal de l'énoncé, ce ne sont pas les cours mais la compétence en danse.

²⁹ Dans les exemples, nous avons souligné l'unité qui déclenche la présupposition. Si rien n'a été souligné, il n'y a pas de présupposition dans l'énoncé en question.

Par contre, l'implicature conversationnelle typique donne une nouvelle information à l'interlocuteur qui peut la recevoir dans le cadre des connaissances communes si la communication a eu du succès (Verschueren 1999 : 149). Cela soutient notre suggestion que l'implicature *est née* dans la tête de l'interlocuteur. Le statut de connaissances communes est rattrapé un peu plus tard dans la suite de l'interaction dans le cas de l'implicature que dans le cas de la présupposition (Verschueren 1999 : 149). De cette façon, l'implicature souligne le rôle de l'interlocuteur tandis que la présupposition met l'accent sur le rôle du locuteur.

Un autre concept qui doit être séparé de la présupposition est *l'implication*. L'implication est quelque chose qui suit logiquement ce qui est déclaré dans un énoncé et c'est justement cette caractéristique logique qui la rend différente. Contrairement à la présupposition, une implication est portée par l'énoncé lui-même et non pas créée par le locuteur. Un énoncé a souvent de nombreuses implications. (Yule 1996a : 25-26, 129) Par exemple, l'un des énoncés de notre corpus

- 7) Saviez-vous que l'Union européenne a aidé plus de deux millions de jeunes à partir étudier dans un autre pays ?

a les implications suivantes, entre autres : *quelqu'un a aidé plus de deux millions de jeunes - -, l'Union européenne a aidé plus d'un million de jeunes - -, l'Union européenne a aidé plus de deux millions de jeunes à faire quelque chose, l'Union européenne a fait quelque chose*. Les présuppositions de cet énoncé, qu'elles soient vraies ou non, n'ont pas d'influence sur ses implications ; ces dernières sont purement logiques (Yule 1996a : 26).

George Yule ajoute que la présupposition est ce que le locuteur pense être vrai ou ce qu'il pense que l'interlocuteur sait (1996b : 132). Autrement dit, c'est le savoir commun partagé par le locuteur et l'interlocuteur dans la tête du locuteur. Yule dit que le locuteur planifie ses messages linguistiques selon l'information qu'il pense être possédée par ses interlocuteurs (1996b : 132). La *connaissance commune* est définie par Verschueren comme le monde de l'information inexprimée qu'une phrase porte avec elle (1999 : 26). Les termes *l'information d'arrière plan* et le *terrain commun* peuvent également être utilisés et considérés comme ayant le même sens. Le terme inclut le mot 'commun' car les connaissances sont partagées, à un certain degré, par le locuteur et l'interlocuteur. (Verschueren 1999 : 26) Le terme est le même, mais le contenu, c'est-à-dire l'implicite,

« n'est pas une entité fixe mais qui est formulée et reformulée au cours de la communication linguistique ». (Verschueren 1999 : 26, nous traduisons)

Il existe naturellement des problèmes liés au terrain commun. Le terrain commun n'est jamais vraiment commun parce que le locuteur et l'interlocuteur ne partagent pas un point de vue identique. A cause de leurs points de vue différents, les éléments dans le terrain commun peuvent sembler aussi un peu différents (Verschueren 1999 : 77). Par exemple, si un locuteur A dit l'énoncé suivant à l'interlocuteur B :

8) La couleur rose irait bien avec vos cheveux.

La connaissance commune entre A et B est qu'*il existe une couleur rose* mais s'il n'y a pas d'objet rose présent, les deux interlocuteurs peuvent avoir leur propre image de cette couleur dans la tête. Ils vont penser à un rouge clair mais le ton peut varier.

Reboul et Moeschler sont d'accord avec Yule sur ce que l'on vient de dire et ajoutent que la présupposition est une chose que les interlocuteurs doivent accepter. C'est le seul moyen des interlocuteurs de se comprendre (Reboul et Moeschler 1998 : 44). Le rôle du locuteur est plus actif que celui de l'interlocuteur car c'est le locuteur qui parle et fait les choix linguistiques. Jef Verschueren définit la présupposition comme étant composée des aspects du sens qui doivent être assumés, compris, considérés comme des évidences pour que l'énoncé puisse être raisonnable et pour qu'elle puisse avoir un sens (1999 : 27). En somme, Ducrot fait observer que si les interlocuteurs ne croient pas que les présuppositions sont vraies, l'énoncé est inacceptable (1972 : 347).

Les présuppositions sont créées, *déclenchées* par certaines unités lexicales ou structures linguistiques (Huang 2007 : 65). Nous présenterons ces unités et structures plus tard dans notre travail quand nous présenterons les différents types de présuppositions. Or, Yule souligne que les présuppositions sont créées par les locuteurs et non par les énoncés (1996a : 25, 33). Même si les présuppositions sont déclenchées par certains mots ou des structures spécifiques, ce sont les locuteurs qui ont choisi ces mots et ces structures. Levinson n'est pas aussi strict quant à cette question. Il parle aussi bien d'énoncés que de personnes ayant des présuppositions (1983 : 178) et notre étude suit son exemple. Nous avons pris cette décision parce qu'il serait difficile de définir le locuteur individuel exact pour chaque énoncé qui sera analysé ; théoriquement, l'Union européenne sera considérée comme le locuteur du texte.

Savoir et acceptation semblent être des concepts importants pour l'étude des présuppositions. L'acceptation, à notre avis, veut tout simplement dire que les interlocuteurs acceptent par exemple que la terre est ronde et qu'elle tourne autour du soleil. Ce petit bout d'information peut servir de connaissance commune pour une expression comme :

- 9) Au Moyen Age, les gens ne savaient pas que la terre est ronde.

Cet énoncé présuppose justement la rondeur de la planète et ce fait ne nécessite pas vraiment un examen pour pouvoir être accepté.

Ducrot continue à souligner l'importance de la présupposition. Il pense que les présuppositions sont indispensables au succès de la communication car elles gardent des informations d'arrière-plan qui sont importantes et nécessaires. La communication subirait des handicaps considérables si les présuppositions étaient supprimées. (Reboul et Moeschler 1998 : 44)

Étudier la présupposition d'un point de vue linguistique révèle des phénomènes très intéressants sur la structure de la communication humaine. En étudiant les présuppositions d'un texte, on découvre par exemple les faits que le locuteur considère comme une partie de la connaissance commune. Ainsi, on peut décrire également la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. La présupposition est un concept pragmatique mais nous pensons qu'elle peut contribuer à élucider de nombreux autres domaines. Son existence peut insinuer quelque chose d'essentiel sur la nature de l'homme, sur le fonctionnement du cerveau humain et de la communication humaine.

Il existe plusieurs branches dans la théorie de la présupposition. Certaines se concentrent sur la logique et la philosophie où la présupposition est calculée en utilisant des symboles et équations. Cette orientation a été soutenue par les pionniers de la théorie, Gottlob Frege et Bertrand Russell, par exemple (Reboul et Moeschler, 44). D'autres trouvent que la présupposition est un concept des sciences cognitives. Reboul et Moeschler, par exemple, soulignent le statut vériconditionnel des énoncés et disent qu'une présupposition peut être vraie, fautive ou dénuée de sens (1998 : 44). Nous avons choisi de suivre la ligne d'étude où on souligne le côté communicationnel de la présupposition. Nous étudierons alors les faits liés à ce que les présuppositions apportent implicitement dans la communication linguistique humaine.

Dans cette étude, nous nous concentrerons principalement sur les six types de présuppositions. L'annulabilité et la constance sous la négation seront traitées brièvement. Le problème de la « projection », une question importante en soi dans ce domaine, devra être abandonné complètement, par manque de place.

3.5.1 Les types de présuppositions

Dans le domaine de la présupposition, différents types peuvent être distingués. Ces types diffèrent dans la mesure où les mots, les phrases et les structures qui les déclenchent sont différents. Nous suivrons une théorie (adoptée par exemple par George Yule) selon laquelle les différents types sont : la présupposition existentielle, lexicale, structurale, factive, non-factive et contrefactuelle. Chez Levinson, on trouve une liste qui a initialement été créée par Karttunen au début des années 1970 et qui originellement, possédait 31 traits qui pouvaient déclencher la présupposition. Les traits comprennent par exemple 'les verbes de changement d'état' et 'les expressions temporelles' que nous classons dans la présupposition lexicale. De nombreux chercheurs ont contribué à la liste des déclencheurs avec leurs études, par exemple, Frege a analysé les expressions temporelles dès 1892. (Levinson 1983 : 181-185)

3.5.1.1 La présupposition existentielle

En premier lieu, prenons la présupposition *existentielle*. Elle est déclenchée, par exemple, par l'utilisation de la construction possessive (Yule 1996a : 27):

- 10) Les États membres de l'Union européenne veillent à une coopération sans faille entre leurs polices, leurs douanes, leurs services d'immigration et leurs tribunaux - -.³⁰

Une des présuppositions existentielles de la phrase est *les États membres de l'Union européenne ont chacun une police, un système des douanes, des services d'immigration et des tribunaux*. Dans cet exemple, l'emploi du possessif *leurs* présuppose que *police, douanes, services d'immigration et tribunaux* existent. Yule ajoute que d'autres structures peuvent aussi remplir la tâche de la création de la présupposition existentielle ; tout groupe nominal défini présuppose que son objet existe (1996a : 27) :

- 11) les citoyens de l'Union européenne

³⁰ Tous les exemples numérotés ont été pris dans notre corpus si le contraire n'est pas mentionné.

- 12) la crise financière
- 13) l'euro
- 14) les pays où il est utilisé

Verschueren ajoute un détail dans cette définition en disant que la présupposition existentielle est déclenchée par n'importe quelle expression qui réfère à un objet (1999 : 27). Il mentionne plus précisément les noms propres comme *Napoléon* et *Waterloo*. Le numéral *1996* est aussi inclus parce qu'il fait référence à une certaine année. (Verschueren 1999 : 27) La différence entre les méthodes de Yule et de Verschueren est que Yule donne comme exemples seulement des noms avec un article défini, aussi bien des noms communs (par exemple *le chat*) que des noms propres (par exemple le groupe de rock *the Counting Crows*). Les exemples de Verschueren, quant à eux, laissent cette caractéristique sans mention. Les langues française et finnoise diffèrent en ce domaine et nous traiterons le cas du finnois dans le chapitre consacré à la comparaison des deux langues.

Les présuppositions existentielles doivent être satisfaites pour que les phrases où elles apparaissent puissent avoir un sens. En d'autres mots, l'objet auquel la présupposition fait référence doit exister. Par exemple, une phrase qui utilise le présent, comme *Le Roi de France est en train de parler avec Napoléon* n'a pas de sens car Napoléon ne vit plus et que la France a un président comme chef d'État dans notre monde actuel. On peut néanmoins parler de Napoléon mais le contexte doit reconnaître le fait que c'est un personnage historique, comme dans notre exemple : *Le Président Sarkozy a un grand respect pour la carrière de Napoléon*. (Verschueren 1999 : 27)

3.5.1.2 La présupposition lexicale

En deuxième lieu, la présupposition *lexicale* signifie que l'emploi d'un mot présuppose un concept (Yule 1996a : 28). Si le locuteur choisit d'utiliser par exemple le mot *finir* ou *cesser*, il veut dire qu'il y avait une action qui maintenant n'est plus. De même, si on utilise le mot *commencer*, une nouvelle action qui n'existait pas auparavant se met en marche.

Un autre cas est le verbe *unir*. Le verbe présuppose que quelque chose qui était séparé devient uni et que quelque chose qui était individuel va former un ensemble :

- 15) L'Union montre comment des démocraties peuvent unir leurs forces économiques et politiques dans leur intérêt commun - -.

Huang appelle ces mots « les verbes de changement d'état » (Huang 2007 : 65-66). Comme nous l'avons vu, la présupposition lexicale peut être déclenchée par un verbe (comme *unir*) mais elle peut aussi bien être créée par un adverbe, par exemple par le mot *encore* (Yule 1996a : 28). L'adverbe *encore* n'a pas d'occurrences dans notre corpus mais le mot *déjà* figure dans quelques exemples. Notamment :

- 16) Dans les années cinquante, déjà, les premiers traités européens disposaient sans ambiguïté qu'à travail égal, les hommes et les femmes devaient percevoir un salaire égal.

Dans cet énoncé, *déjà* présuppose que *les traités mentionnés ont été des pionniers dans le domaine de l'égalité*. Les adverbes *déjà* et *encore*, parmi d'autres, sont souvent appelés « adverbes temporels présuppositionnels » grâce à leur caractéristique de facilement déclencher des présuppositions.

3.5.1.3 La présupposition structurale

Yule présente en troisième type la présupposition *structurale* (1996a : 28). Contrairement à la présupposition lexicale, l'attention est ciblée sur les structures des phrases. Il existe quelques structures qui contiennent des présuppositions et quand le locuteur choisit de les employer, il transmet comme message qu'une partie de son énoncé est considérée comme vraie. (Yule 1996a : 28) Un bon exemple de ce type de présupposition est sous la forme d'une question :

- 17) Qu'est-ce que l'Union européenne ?
18) Quels sont ses objectifs ?
19) [Quel est] son bilan jusqu'ici ?
20) Comment l'Union fonctionne-t-elle ?

Ces questions présupposent que *l'Union européenne existe et a une nature quelconque, qu'elle a des objectifs, qu'elle a déjà fait quelque chose dont elle peut donner un rapport, qu'elle fonctionne d'une quelconque manière*. Yule mentionne que la construction interrogative qui utilise les mots commençant par *wh* (comme *what*, *when*,

where) en anglais déclenche la présupposition (1996a : 28); la même caractéristique se retrouve en français, sous la forme correspondante *qu-*.

Yule ajoute pourtant qu'une phrase peut être considérée comme vraie sans qu'elle ne le soit vraiment (1996a : 29). La présupposition est née du choix de structures du locuteur et il peut avoir pour motivation de tromper son interlocuteur. La présupposition peut être exploitée, par exemple au tribunal. (Yule 1996a : 29) Nous pouvons donner un exemple comme :

21) Quelle heure était-il quand vous avez volé le vélo de votre voisin ?

dont la présupposition est que l'interlocuteur a vraiment volé le vélo. Selon Yule, s'il répondait à la question, il commettrait un acte qui montre qu'il accepte cette présupposition (1996a : 29). Si l'interlocuteur n'a rien volé, il doit être très vigilant pour ne pas l'admettre. La présupposition structurale constitue une manière très fine d'influencer la pensée de l'interlocuteur ; le locuteur croit que quelque chose est vrai, et il veut amener son interlocuteur au même concept (Yule 1996a :29).

3.5.1.4 La présupposition factive

Le quatrième type est la présupposition *factive*. Elle est créée par des verbes factifs comme *savoir, apprendre, regretter, être heureux*. Les phrases qui sont par exemple de type *Tout le monde sait que q*, où *q* est la présupposition, présentent *q* comme un fait (Yule 1996a : 27). L'emploi d'un verbe factif veut dire que l'information qui le suit est considérée comme vraie (Yule 1996a : 28). Dans la liste de Karttunen, on trouve quelques verbes factifs : *être désolé que, être fier que, être indifférent que, être triste que* (Levinson 1983 : 181). La présupposition factive peut aussi être trouvée dans notre corpus:

22) Saviez-vous que l'Union européenne a aidé plus de deux millions de jeunes à partir étudier dans un autre pays ?

Ici, le verbe *savoir* déclenche la présupposition que la phrase qui suit est vraie, en d'autres mots, l'énoncé déclare que *l'Union européenne a effectivement aidé plus de deux millions de jeunes à partir faire leurs études à l'étranger*.

La présupposition factive n'est présente dans le corpus que dans deux cas. L'autre cas que nous avons trouvé est le suivant :

- 23) Il n'est donc pas surprenant que les rivières et les plages y soient plus propres, les véhicules moins polluants et les règles en matière d'élimination de déchets plus strictes.

Il nous semble alors que la structure *il (n') est (pas) surprenant que* est factive et présuppose ainsi la proposition qui suit : *les rivières et les plages y sont plus propres* etc.

3.5.1.5 Les présuppositions non-factive et contrefactuelle

Yule présente aussi la présupposition *non-factive* où la présupposition n'est pas considérée comme vraie (1996a : 29). La présupposition *contrefactuelle* a un lien proche avec la présupposition non-factive. *Non-factif* veut dire que la présupposition n'est pas vraie mais contrefactuelle veut dire que la présupposition n'est pas seulement fausse mais qu'elle est contraire à la vérité. (Yule 1996a : 29) Yule sépare « faux » et « contraire à la vérité », ce qui nous semble un peu confus mais Huang rend la situation plus claire, comme nous le verrons plus bas.

- 24) Je rêvais que j'étais riche.

- 25) Il fait semblant d'être malade.

Les présuppositions de ces énoncés sont *Je n'étais pas riche* et *Il n'est pas malade*. Les verbes comme *rêver*, *faire semblant* et *imaginer* déclenchent la présupposition non-factive. Autrement dit, le locuteur qui utilise ces mots veut dire que ce qui suit n'est pas vrai. (Yule 1996a : 29)

Par exemple, la construction conditionnelle avec *si* crée la présupposition contrefactuelle (Yule 1996a : 29-30) :

- 26) Si tu étais mon ami, tu m'aurais aidé.

La situation exprimée dans la phrase qui commence par *si* est considérée comme fausse (Yule 1996a : 29-30). La présupposition de l'énoncé est alors que l'interlocuteur n'est pas un ami du locuteur, plus directement *Tu n'es pas mon ami*.

Yan Huang classe les types de présuppositions un peu différemment. Il mentionne davantage de classes et les divise en deux groupes ; selon lui, les présuppositions existentielle, factive et lexicale sont similaires parce qu'elles ont des déclencheurs lexicaux. En revanche, les présuppositions structurale et contrefactuelle sont

déclenchées par les déclencheurs structuraux (Huang 2007 : 66). Il ne mentionne pas la présupposition non-factive.

Nous nous appuyons dans ce travail sur l'opinion de Yule car sa théorie nous semble plus claire ; il présente six types de présuppositions et nous trouvons que ces types sont suffisants pour une analyse pragmatique. Cependant, l'explication de Yule n'est pas parfaite non plus. Nous trouvons que les présuppositions non-factive et contrefactuelle sont très similaires et difficiles à différencier selon sa description car il met l'accent sur la nature de la présupposition et non sur le déclencheur. Huang rend la question plus compréhensible quand il souligne le fait que la dernière est déclenchée seulement par la construction avec *si* (2007 : 66). Il l'appelle « le conditionnel contrefactuel » (Huang 2007 : 66).

3.5.2 Les caractéristiques de la présupposition

3.5.2.1 Annulabilité de la présupposition

L'une des caractéristiques les plus importantes de la présupposition est qu'elle est annulable. On peut dire que l'annulabilité signifie d'une certaine façon que la présupposition n'est pas stable: elle peut disparaître facilement si les conditions sont favorables à sa disparition.

L'annulabilité se manifeste selon le contexte (Levinson 1983 : 186). Prenons un exemple de Levinson :

27) Au moins Jacques ne doit pas regretter d'avoir soutenu sa thèse.

La présupposition de la phrase est que *Jacques a soutenu sa thèse* : elle est déclenchée par le verbe factif *regretter*. La présupposition est maintenue si, après avoir fini sa thèse de doctorat, Jacques vient par exemple de trouver un travail. Au contraire, si les interlocuteurs savent que Jacques n'a pas pu faire sa thèse, la présupposition est annulée (Levinson 1983 : 187). Cet exemple, que nous avons traduit en français, fonctionne en anglais et en finnois un peu différemment. Dans ces deux langues, l'annulation de la présupposition crée un sens ironique si on sait que J. n'a pas soutenu la thèse :

28) At least John won't have to regret that he did a PhD.

29) Ainakaan Jarmon ei tarvitse katua väitöskirjan tekemistä.

Dans ce cas-là, John / Jarmo peut être heureux puisqu'il a évité de faire beaucoup de travail pour rien car s'il avait fini la thèse, il l'aurait regretté. Il ne l'a pas fait, alors il ne regrette pas. Cet exemple présente une différence intéressante entre le français et le finnois dans le domaine de l'annulabilité.

Les interlocuteurs connaissent la situation dans laquelle ils se trouvent, c'est leur connaissance commune qui définit si la présupposition est annulée ou non. Les croyances d'arrière-plan qui annulent la présupposition peuvent être des faits historiques mondialement connus, comme dans l'exemple suivant, ou des faits qui ne concernent que la vie d'un individu. Si nous considérons par exemple la vie de Jacques, il devient clair que les locuteurs doivent connaître cette personne pour pouvoir bien interpréter la phrase. Ce type d'information intime n'est pas nécessaire dans l'exemple suivant utilisé par Levinson (1983 : 215) :

- 30) Kissinger a cessé d'être Secrétaire d'Etat avant que la troisième guerre mondiale ait commencé.

Levinson dit que la présupposition de cette phrase, *la troisième guerre mondiale a commencé*, est simplement négligée si elle est inconsistante avec le contexte qui est supérieur à elle (1983 : 215). Le contexte est la connaissance commune que, jusqu'au moment présent, la troisième guerre mondiale n'a jamais commencé. Dans l'exemple suivant, la présupposition *Suzanne a fini son mémoire de maîtrise* est déclenchée par l'adverbe *avant* car les phrases subordonnées commençant par *avant que* ou *avant de + infinitif* sont normalement présupposées (Levinson 1983 : 187). La présupposition est conservée dans le premier exemple :

- 31) Suzanne a pleuré avant d'avoir fini son mémoire de maîtrise.
32) Suzanne est morte avant d'avoir fini son mémoire de maîtrise.

Nos connaissances générales de la vie et de la mortalité annulent cependant la présupposition du deuxième exemple (Levinson 1983 : 187). Bref, si Suzanne est morte, elle ne peut pas avoir fini le travail.

Nous avons alors découvert que l'interprétation d'une phrase dépend de son contexte ; le sens peut changer totalement si le contexte change. Les mots eux-mêmes n'ont pas de poids dans ce procès, sauf quand ils sont les déclencheurs des présuppositions.

En tout cas, ce sont les locuteurs qui choisissent leurs mots de façon à ce que leurs messages soient transmis par le meilleur moyen : par exemple, ils peuvent montrer à leur interlocuteur qu'ils pensent que la présupposition de leur énoncé est fausse :

- 33) A : Que fait ce type au parking ?
B : Il cherche sa voiture ou quelque chose.

Dans l'exemple de Yule, la réponse de B et surtout la fin *ou quelque chose* montre que la présupposition *Ce type a une voiture* peut être fausse (Yule 1996a : 32-33). Ici, la question essentielle est pourquoi certaines présuppositions disparaissent et pas d'autres.

Ces derniers exemples illustrent le fait que le contexte et le cotexte peuvent fournir un milieu favorable à l'annulabilité. De plus, Levinson dit que les présuppositions sont parfois annulables à l'intérieur d'une phrase (1983 : 193). La présupposition peut par exemple être rejetée ouvertement. Cela peut arriver seulement dans une phrase négative. Une phrase affirmative n'a pas d'autre présupposition que son implication et éviter cette présupposition constituerait une anomalie (Levinson 1983 : 104). Les exemples 34 et 35 illustrent ce cas plus bas. Un autre cas est la suspension : la présupposition est annulée par la phrase conditionnelle qui suit. Finalement, les verbes de déclaration bloquent aussi la présupposition (Levinson 1983 : 195).

Levinson pense alors qu'une phrase affirmative peut avoir le même contenu pour une implication et une présupposition (1983 : 194). Cela crée une différence significative entre les phrases affirmatives et négatives car seules ces dernières peuvent ouvertement contredire leurs présuppositions sans être des anomalies (Levinson 1983 : 194). Levinson donne un exemple de cette anomalie :

- 34) *C'était Luc qui allait le tromper, car en fait personne n'allait le tromper.

Si nous transformons cette phrase en une proposition négative, elle redeviendrait logique et acceptable :

- 35) Ce n'était pas Luc qui allait le tromper, car en fait personne n'allait le tromper.

Dans le deuxième exemple, la présupposition de la première proposition serait *quelqu'un d'autre que Luc va le tromper* mais quand la phrase suivante est entendue, la situation tourne à l'inverse. La deuxième proposition brise la présupposition et explique

le sens de la première : ce n'était pas Luc parce que ce n'était personne. Il est possible que cet exemple paraisse un peu recherché mais il illustre bien ce type d'annulabilité.

Le sujet de l'annulabilité n'est pas une question simple et il existe des situations et des contextes variables. La présupposition peut être rejetée à cause d'une implication mais elle peut aussi bien survivre et faire disparaître une implication, comme dans un entourage négatif (Levinson 1983 : 191).

L'annulabilité ne sera pas traitée dans la partie analytique de ce travail. C'est un élément intéressant qui fait partie intégrante de la théorie de la présupposition et nous avons voulu présenter le concept de présupposition de la façon la plus complète possible. Cependant, dans les limites de notre travail, nous avons dû choisir un seul point de vue sur la présupposition, en l'occurrence, la théorie des différents types de présuppositions et leurs déclencheurs. Pour la même raison, nous présenterons le principe de la constance sous la négation seulement dans la partie méthodologique.

3.5.2.2 Constance sous la négation

Une deuxième caractéristique non moins importante de la présupposition est sa constance sous la négation. La constance veut dire que la présupposition est la même pour les deux versions d'une phrase, la phrase affirmative et la phrase négative (Levinson 1983 : 191-192). Quand la phrase où se trouve le déclencheur de la présupposition est transformée en négative, la présupposition reste la même (Huang 2007 : 67).

Levinson donne l'exemple suivant de la constance sous la négation :

- 36) Le commissaire a arrêté trois personnes.
- 37) Le commissaire n'a pas arrêté trois personnes.

La phrase négative a la même présupposition existentielle que la phrase affirmative : *Il existe un commissaire*. Au contraire, les implications, par exemple *Le commissaire a arrêté deux personnes* ou *Le commissaire a fait quelque chose* n'existent que dans la phrase affirmative (Levinson 1983 : 192).

Huang ajoute que les présuppositions survivent aussi dans les questions, les modales et les conditionnels (2007 :67). Nous développerons l'exemple de Levinson pour illustrer ces trois cas.

- 38) Le commissaire a-t-il arrêté trois personnes ?
- 39) Le commissaire a voulu arrêter trois personnes.
- 40) Le commissaire arrêterait trois personnes.

Tous les énoncés présupposent que *Le commissaire existe*. Le test de négation fonctionne comme le second moyen quand on veut définir la présupposition d'un énoncé (le premier étant le type de présupposition). Notre corpus ne contient pas beaucoup d'énoncés négatifs mais nous fournissons deux exemples qui y figurent :

- 41) L'Union européenne n'est pas parfaite.
- 42) Les commissaires ne représentent pas leurs autorités nationales.

Le premier énoncé présuppose que *l'UE existe*. Si l'énoncé était affirmatif, *l'Union européenne est parfaite*, la présupposition existentielle serait la même. Cela s'applique aussi au deuxième exemple : si l'énoncé était affirmatif, les présuppositions seraient les mêmes : *il existe des commissaires et les commissaires ont des autorités nationales*. D'ailleurs, dans ce cas-là, les « commissaires » sont des hommes et des femmes politiques qui travaillent à Bruxelles, non pas des policiers comme dans l'exemple de Levinson.

Nos exemples précédents ont subi plutôt « le test d'affirmation » car ils étaient négatifs à l'origine et nous les avons transformés en affirmations. Ainsi, nous traiterons ensuite deux énoncés affirmatifs extraits du corpus et nous les transformerons en négatifs pour illustrer le test de négation.

- 43) Saviez-vous que l'aide régionale de l'Union européenne a permis de relever le niveau de vie dans les régions pauvres d'Europe ?
- 44) Ne saviez-vous pas que l'aide régionale de l'Union européenne a permis de relever le niveau de vie dans les régions pauvres d'Europe ?

Le premier énoncé figure dans le corpus et le deuxième est le même énoncé sous la négation. Tous deux ont la même présupposition factive : *L'aide régionale de l'Union*

européenne a permis de relever le niveau de vie dans les régions pauvres d'Europe.

Notre deuxième exemple concerne la présupposition lexicale :

- 45) L'UE a mis en place un système d'échange de quotas d'émission.
- 46) L'UE n'a pas mis en place un système d'échange de quotas d'émission.

La présupposition du premier énoncé, qui a été tiré du corpus, est qu'*Il n'y avait pas de système d'échange de quotas d'émissions (avant)*. Cet exemple est plus compliqué que le précédent parce que le changement est essentiel pour la présupposition lexicale et quand l'énoncé est négatif, aucun changement n'a lieu. C'est pourquoi il n'y a pas de présupposition dans le deuxième énoncé. Il nous semble que la constance sous la négation est valide seulement pour certains types de présuppositions, par exemple pour la présupposition existentielle et factive mais pas pour la présupposition lexicale. Il donne un exemple comme

- 48) Vive le Roi !

qui présuppose qu'il y a un Roi. Le problème est que l'énoncé peut très difficilement être tourné en négatif (Huang 2007 : 68). En fait, Huang étudie la langue anglaise et la version anglaise – *Long live the King of France!* – ne supporte pas facilement la négation. Par contre, en français, elle est possible : *Que le Roi ne vive pas!* En finnois, les formes affirmative et négative sont toutes les deux tolérées : *Eläköön kuningas!* ou *Älköön kuningas eläkö!*. Dans chacune de ces langues, pourtant, la forme affirmative est une expression idiomatique où le verbe a perdu son sens originel et la forme négative ne l'est pas.

Il existe alors des énoncés qui ne peuvent être que affirmatifs mais qui malgré tout ont des présuppositions (Huang 2007 : 68). Nous trouvons aussi ce type d'énoncé dans le corpus :

- 49) Première puissance commerciale de la planète, l'Union use de son influence pour assortir les échanges internationaux de règles équitables.

La première partie de l'énoncé présuppose qu'*il existe une première puissance commerciale de la planète* mais cette partie n'est pas une phrase complète car il n'y a pas de verbe. Ainsi, cet énoncé ne peut pas être transformé en négatif.

4. Les présuppositions dans le corpus

Il y a une quantité variée de différents types de présuppositions dans notre corpus. Pour certains types, il en existe des douzaines d'exemples mais pour d'autres il n'y en a que quelques-uns. La nature des déclencheurs des présuppositions affecte beaucoup la fréquence de leur occurrence.

Dans l'introduction de notre étude, nous avons mentionné l'idée de Yan Huang sur le point de vue interlinguistique. Dans ce chapitre, nous adopterons cette approche et présenterons brièvement les différences et les similarités des systèmes présuppositionnels du français et du finnois. Nous prendrons les énoncés qui ont été analysés comme des exemples dans le corpus français et chercherons les mêmes énoncés dans le corpus finnois. En comparant les deux versions du même énoncé, nous verrons si les présuppositions diffèrent en sens.

4.1 La présupposition existentielle

4.1.1 Dans le corpus français

Le corpus comporte de nombreuses présuppositions existentielles. Elles figurent dans presque chaque énoncé du texte car leurs déclencheurs sont très communs dans la langue. Les locuteurs doivent constamment nommer les entités dont ils parlent ou qu'ils écrivent et pour ce faire, ils utilisent des constructions définies. Ces constructions sont aussi neutres de leur nature : elles n'apportent rien d'émotionnel au texte comme par exemple les déclencheurs de la présupposition non-factive.

Selon nous, la fonction de ce type de présupposition est de donner une information. Certains cas sont des exemples de choses qui sont considérées comme des évidences, comme dans les exemples qui ont déjà été mentionnés dans le chapitre méthodologique, cette fois avec leur contexte :

- 50) Les citoyens de l'Union européenne ont le droit de s'établir, d'étudier, de travailler et de prendre leur retraite dans un autre État membre que le leur.
- 51) Ces mesures ont permis de limiter les conséquences de la crise financière mondiale qui s'est abattue sur l'Europe en 2008.
- 52) L'euro, représenté par le symbole € est sans doute la réalisation la plus tangible de l'Union européenne.

- 53) L'euro vous permet de comparer directement les prix dans les pays où il est utilisé.

Ces énoncés ont comme présuppositions existentielles, respectivement, que *l'Union européenne a des citoyens*, qu'*il y a une crise financière*, qu'*il y a une monnaie nommée l'euro*, qu'*il y a certains pays où il [=l'euro] est utilisé*. Les quatre présuppositions sont un peu différentes les unes des autres parce que les constructions définies sont différentes. Dans le premier cas, il s'agit d'une construction possessive, dans le deuxième et le troisième, il s'agit d'un article défini et dans le quatrième, d'une construction relative.

Un exemple assez intéressant se trouve sous le titre « égalité des chances » :

- 54) L'absence de discrimination fondée sur la nationalité, le sexe, le handicap, la race, etc., rend notre société plus juste et plus performante.

Cet énoncé commence avec *l'absence de discrimination fondée sur la nationalité* qui suggère que la discrimination n'existe pas car l'article défini déclenche la présupposition qu'*il existe une absence de discrimination*. Tout le monde sait que ce n'est pas tout à fait le cas dans notre société moderne même si l'idée est excellente. Nous croyons alors qu'ici, la présupposition renvoie au futur ou qu'elle décrit une situation plutôt potentielle qu'actuelle ou qu'elle décrit une situation qui est actuelle ailleurs. L'absence de discrimination est un souhait et un but de l'Union européenne. Ce type d'emploi de la présupposition est unique car normalement une présupposition existentielle est satisfaite dans le temps et l'espace du locuteur.

Le même exemple porte aussi la présupposition que *la race existe*, qu'il y a des races d'hommes différentes en qualité ou en origine. Cette pensée semble dépassée ou du moins controversée, justement parce qu'elle engendre la discrimination et les préjugés.

Voici un autre exemple intéressant d'une présupposition existentielle :

- 55) Vous pouvez aussi faire vos achats – sans restrictions ni taxes supplémentaires – dans un État membre où les tarifs pratiqués sont plus avantageux, à condition que ces achats soient destinés à votre usage personnel.

Dans cet énoncé, la construction possessive *vos achats* présuppose que *vous faites des achats*. Cette présupposition nous semble un peu forte mais nous trouvons que c'est une

présupposition qui peut légitimement être faite car il est normal de faire des achats dans la société moderne européenne. Cela est même revendiqué car le fonctionnement de la société est fondé sur la consommation.

Les trois énoncés suivants sont des occurrences de la forme superlative du nom qui déclenche aussi la présupposition existentielle :

- 56) La meilleure façon de prévenir les conflits est de rendre le monde plus prospère.
- 57) Première puissance commerciale de la planète, l'Union use de son influence pour assortir les échanges internationaux de règles équitables.
- 58) Elle entend veiller à ce que la mondialisation profite aussi aux pays les plus pauvres. L'UE est le plus grand fournisseur d'aide humanitaire et d'aide au développement au monde.

Les présuppositions des énoncés sont *Il existe une façon de prévenir les conflits qui est la meilleure de toutes les façons, Il existe une puissance commerciale qui est la plus grande de la planète* et finalement *Il existe un fournisseur d'aide qui est le plus grand au monde*.

Ces trois derniers exemples forment un paragraphe dans le corpus. La fonction de ce paragraphe est de montrer que l'Union européenne est très puissante dans le monde des affaires internationales. Les trois énoncés présupposent qu'il existe un moyen effectif d'aider les pays pauvres et qu'il existe un agent qui est le plus puissant dans la vie économique et aussi dans le domaine de l'aide humanitaire. Selon le corpus, cet agent est bien sûr l'Union européenne. L'Union a certainement un budget énorme qui lui permet d'agir facilement et de distribuer des fonds aux partenaires choisis. Le fait que cette caractéristique soit soulignée dans le texte véhicule une image très favorable de l'Union : selon l'Union, elle agit non pas pour son profit personnel mais pour faire du bien partout dans le monde et surtout dans les régions pauvres. Le texte suit les valeurs éthiques du grand public d'aujourd'hui.

4.1.2 Dans le corpus finnois

Pour la base de notre analyse de la langue finnoise, nous nous sommes servie d'une grammaire du finnois, *Iso suomen kielioppi*. Elle définit la construction définie comme quelque chose qui peut être identifié par le locuteur et l'interlocuteur et qui peut être distingué d'autres unités semblables du monde réel (2005 : 1352). Le référent ne doit

pas être connu, il suffit qu'il soit identifiable dans le contexte. Par exemple les pronoms démonstratifs (*tämä, tuo*), aussi bien que les formes de possessif (*hänen, meidän*) et les mots exprimant une nature unique, comme *ensimmäinen* (*premier*), *ainoa* (*le seul*), sont des signes du défini. (2005 : 1353)

Dans la langue écrite, l'ordre des mots est une chose qui guide l'interprétation du groupe nominal. L'identité définie d'un groupe nominal peut être inférée par exemple de la position en thème du GN dans la phrase. Malgré sa nature définie, le GN peut introduire une nouvelle unité du monde réel. (*Iso suomen kielioppi* 2005 : 1360-61)

Un groupe nominal quantitatif est défini quand il s'agit d'un nominatif ou d'un génitif ; quand le GN renvoie à un ensemble ou à une masse complète, à savoir, à un ensemble bien limité. Quand le GN est au partitif, l'ensemble n'est pas limité et la formulation est indéfinie (*Iso suomen kielioppi* 2005 : 1361). Le GN *ostoksia* tiré du corpus est un exemple de ce dernier cas, comme nous le verrons dans l'exemple 63.

Les mêmes exemples de la présupposition existentielle qui ont été tirés du corpus français peuvent être trouvés dans le corpus finnois :

- 59) EU-kansalaiset voivat asua, työskennellä, opiskella ja viettää eläkepäiviään toisessa EU-maassa.
- 60) Tämä on auttanut rajoittamaan vuonna 2008 alkaneen maailmanlaajuisen finanssikriisin seurauksia Euroopassa.
- 61) Euro (€) on todennäköisesti EU:n konkreettisin saavutus.
- 62) Kaikkia euroseteleitä ja -kolikoita voi käyttää maissa, joissa euro hyväksytään maksuvälineenä.

Les articles définis ne sont naturellement présents dans aucun de ces cas ; la construction possessive est également absente car la proposition *les citoyens de l'Union européenne* est exprimée en finnois dans un mot composé : *EU-kansalaiset*. La construction relative (*maissa, joissa ; les pays où*) est utilisée de la même façon dans les deux langues. Les présuppositions des énoncés sont aussi les mêmes : toutes les entités définies – *EU-kansalaiset, finanssikriisi, euro, maat, joissa euro hyväksytään* – existent.

- 63) Ulkomailla voi tehdä ostoksia ilman rajoituksia tai lisäveroja - -

Cet énoncé figure dans le texte français de la façon suivante : *vous pouvez aussi faire vos achats – sans restrictions ni taxes supplémentaires – dans un État membre où les tarifs pratiqués sont plus avantageux*. On remarque que la présupposition existentielle de l'énoncé français *vous faites des achats* n'existe pas dans le texte finnois. La formulation *ostoksia* est à la forme de partitive et donc indéfinie. De plus, la personne qui ferait les achats est masquée sous la forme passive du verbe : *voi tehdä ostoksia*, ce qui est très fréquent en finnois. Cette formulation verbale nécessite également le partitif en finnois. Or, il n'est pas erroné de dire *ulkomailla voi tehdä ostokset ilman rajoituksia* ; peut-être un peu maladroit mais pas impossible. Malgré tout, la présupposition existentielle figure un peu plus tard dans le même énoncé :

64) - - kunhan ostetut tuotteet on tarkoitettu omaan käyttöön.

Ici, la formulation *ostetut tuotteet* est définie, ce qui déclenche la présupposition existentielle *on olemassa (tiettyjä) ostettuja tuotteita*, ou *il existe des produits qui ont été achetés*, c'est-à-dire *quelqu'un a acheté des produits*. Nous considérons l'expression *ostetut tuotteet* comme définie non pas parce qu'elle fait référence à une entité du monde réel mais parce qu'elle fait référence au mot *ostoksia* qui a été mentionné avant dans le même énoncé. Il s'agit ici d'une référence discursive. Les achats ont le même référent virtuel et la deuxième fois, ils deviennent définis.

Dans l'exemple suivant, il n'y a pas de présupposition existentielle, comme dans la version française :

65) Yhteiskuntamme on tasapuolisempi ja tehokkaampi silloin, kun me emme syrji toisia ihmisiä heidän kansalaisuutensa, sukupuolensa, vammaisuutensa, rotunsa tai muiden seikkojen vuoksi.

L'absence de discrimination qui figure dans le corpus français n'est pas présent ici. En finnois, la même idée est exprimée explicitement avec un verbe, *syrjiä*. Selon cet exemple, la langue finnoise préférerait les constructions verbales et éviterait la situation où l'information est condensée dans un seul substantif. Le contenu asserté de l'énoncé est le même dans les deux langues mais la version finnoise n'est pas porteuse d'une présupposition existentielle. Il y a aussi une autre présupposition dans cet énoncé, déclenchée par la forme possessive *heidän* : *ihmisillä on kansalaisuus, sukupuoli, vammaisuus ja rotu*. La présupposition est déclenchée en français par l'article défini et

ainsi elle est un peu différente : elle dit que par exemple la race existe mais elle ne souligne pas le fait que la race puisse être la caractéristique d'une personne.

L'exemple suivant présente une situation dans laquelle le finnois utilise un groupe nominal au lieu d'un verbe, contrairement à l'exemple sur la discrimination. Dans l'énoncé finnois, il y a une présupposition existentielle tandis que dans l'énoncé français, le contenu de la présupposition est exprimé explicitement :

- 66) EU-johtajien yhteistyön ansiosta monen eurooppalaisen pankin ja muun rahoituslaitoksen tilanne on saatu vakautettua - -.
- 67) Les dirigeants européens ont travaillé ensemble pour stabiliser les banques et d'autres institutions financières en Europe - -.

Le groupe nominal possessif finnois *EU-johtajien yhteistyön* a une présupposition existentielle *on olemassa EU-johtajien tekemä yhteistyö*, ou pour la mettre plus correctement, *EU-johtajat ovat tehneet yhteistyötä*. Cette présupposition est explicitement assertée dans l'énoncé français : *Les dirigeants européens ont travaillé ensemble*.

L'un des marqueurs sûrs de la nature définie d'un groupe nominal est la forme superlative du nom. Par exemple, les cas suivants dans le corpus finnois déclenchent la présupposition existentielle à cause de la forme définie mentionnée :

- 68) Paras tapa estää konflikteja on lisätä hyvinvointia maailmanlaajuisesti.
- 69) Maailman suurimpana kauppamahtina EU käyttää vaikutusvaltaansa oikeudenmukaisten sääntöjen luomiseksi maailmankaupalle.
- 70) EU pyrkii varmistamaan, että globalisaatio hyödyttää myös köyhimpiä maita, ja se on jo nyt maailman suurin humanitaarisen ja kehitysavun tarjoaja.

Le premier de ces trois exemples présuppose que *On olemassa yksi tapa estää konflikteja, joka on kaikista tavoista parhain*. En français la présupposition est : *il existe une façon de prévenir les conflits qui est la meilleure de toutes les façons*. Le deuxième exemple présuppose que *On olemassa yksi kauppamahti, joka on maailman suurin*, en français : *il existe une puissance commerciale qui est la plus grande de la planète*. Finalement, le troisième énoncé présuppose que *On olemassa yksi avun tarjoaja, joka on maailman suurin*, ce qui donne en français *il existe un fournisseur d'aide qui est le*

plus grand au monde. Les énoncés finnois et français ont ainsi les mêmes présuppositions.

Des exemples intéressants de groupes nominaux avec un déterminant numéral peuvent aussi être trouvés :

- 71) Eräitä oikeuksia on rajoitettu väliaikaisesti uusimpien 12 jäsenvaltion työntekijöiden osalta - -.
- 72) Parlamentti työskentelee muiden EU:n toimielinten tavoin kaikilla 23:lla EU:n virallisella kielellä.
- 73) EU on ainutlaatuinen taloudellinen ja poliittinen yhteistyökumppanuus, jonka muodostaa 27 demokraattista Euroopan maata.

Les présuppositions de ces énoncés sont respectivement *on olemassa 12 jäsenvaltiota, jotka ovat viimeisimmäksi liittyneet Unioniin*, ou en français *il existe 12 États membres qui sont récemment devenus membres de l'Union*, *EU:lla on 23 virallista kieltä*, ou en français *l'UE a 23 langues officielles* et finalement *Euroopassa on (ainakin) 27 demokraattista maata*, ce qui donne en français *il existe (au moins) 27 pays démocrates en Europe*.

Les versions françaises sont les exemples suivants et leurs présuppositions sont les mêmes que celles des énoncés finnois.

- 74) Les restrictions temporaires imposées aux travailleurs des douze pays ayant récemment rejoint l'Union - -.
- 75) Comme les autres institutions communautaires, le Parlement européen travaille dans les vingt-trois langues officielles de l'Union européenne.
- 76) Un partenariat économique et politique unique en son genre, qui réunit vingt-sept pays européens démocratiques.

4.2 La présupposition lexicale

4.2.1 Dans le corpus français

La présupposition lexicale est présente dans notre corpus français avec de nombreuses occurrences. Par exemple le verbe *cesser* déclenche cette présupposition. On peut trouver un exemple de ce verbe dans le corpus mais il est utilisé dans un syntagme grammaticalisé :

- 77) Depuis sa création il y a plus d'un demi-siècle par six fondateurs, l'Union européenne n'a cessé d'accueillir de nouveaux arrivants [= de nouveaux États membres].

Ici, le verbe *cesser* ne déclenche pas de présupposition parce que ce n'est pas un verbe indépendant normal ; au contraire, le syntagme est constitué de plusieurs mots : *n'a cessé de*. Cette formulation archaïque n'a pas été touchée par l'évolution des structures de négation et elle peut être reconnue grâce à l'absence de la particule négative *pas*. Le sens de cet énoncé est que *L'Union européenne a continuellement accueilli de nouveaux arrivants*. Le verbe *cesser* a alors perdu son sens originel et il ne peut pas déclencher une présupposition.

Par contre, l'énoncé suivant a une présupposition lexicale :

- 78) Pour parvenir à ces résultats, les États membres ont mis en place des institutions chargées de diriger l'UE et d'adopter des mesures législatives.

Le verbe *mettre en place* déclenche cette présupposition : *Il n'y avait pas d'institutions chargées de diriger l'UE et d'adopter des mesures législatives auparavant*. Ces institutions ont été *mises en place* par les États membres de l'Union : maintenant, il y en a mais avant l'action des États membres, il n'y en avait pas. Il y a un autre exemple du même verbe dans le corpus :

- 79) L'UE a mis en place un système d'échange de quotas d'émission.

Le verbe *mettre en place* déclenche la présupposition *Il n'y avait pas de système d'échange de quotas d'émissions auparavant*. Une nouvelle action est alors exécutée et elle est exprimée avec une unité lexicale qui déclenche une présupposition.

Le verbe *fixer* présuppose que quelque chose a été établi :

- 80) Des objectifs contraignants ont été fixés afin d'augmenter d'emploi de sources non polluantes, comme l'énergie éolienne, hydraulique ou solaire.

La présupposition de cet énoncé est *Avant, il n'existait pas d'objectifs contraignants*. Ces verbes, *fixer* et *mettre en place*, aussi bien que le verbe suivant, *créer*, sont des verbes qui commencent quelque chose. C'est la raison pour laquelle ils déclenchent la présupposition lexicale mais c'est aussi la raison de leur utilisation dans le texte. Nous

trouvons que l'on veut montrer l'Union européenne comme une organisation active et entreprenante.

Nous reprenons un exemple qui a déjà été analysé pour traiter encore le verbe *créer*. Bien que le mot soit sous la forme nominale *création*, il déclenche une présupposition lexicale *L'Union européenne n'existait pas il y a 50 ans* :

- 81) Depuis sa création il y a plus d'un demi-siècle par six pays fondateurs, l'Union européenne - -.

Nous remarquons alors que les présuppositions lexicales peuvent être déclenchées aussi par les noms et pas seulement par les verbes. Nos exemples sont plutôt concentrés sur les déclencheurs verbaux parce qu'ils sont nombreux dans le corpus. Cependant, les noms formés à partir de verbes agissent de la même façon que ces verbes quant à la présupposition. Cela peut être constaté de nouveau dans le cas de *réunification* plus tard dans ce même chapitre, dans l'exemple 86.

Il y a aussi un autre exemple du nom *création* dans le corpus:

- 82) L'Union consacre un tiers de son budget annuel de 130 milliards d'euros au financement et à la création d'emplois dans les régions défavorisées - -.

L'énoncé présuppose qu'*il n'existait pas (suffisamment) d'emplois avant*. Le verbe *créer*, aussi bien que le nom *création*, décrit un changement : avant les emplois étaient insuffisants, après il y avait des emplois. Il faut ajouter le mot *suffisamment* dans la présupposition car notre connaissance commune de l'Europe atteste que même dans les régions défavorisées, il y a normalement quelques emplois.

Le verbe *créer* peut être défini comme « faire, réaliser (qqch. qui n'existait pas encore) » (*Petit Robert, s.v. créer*), mais nous nous intéressons surtout au nom qui a de multiples sens. *Création* peut être « ce qui est créé », par exemple dans « Ce mot est une création savante » ou « action de faire, d'organiser une chose qui n'existait pas encore » (*Petit Robert, s.v. création*). Ce dernier est la définition qu'applique sur nos exemples.

Le verbe *créer* n'est pas absent du corpus non plus et nous pouvons analyser par exemple un énoncé comme :

- 83) Au fil des années, l'Union européenne a contribué à notre prospérité en créant le marché intérieur - -.

L'assertion de l'exemple est que *L'Union européenne a créé le marché intérieur* et sa présupposition est *Il n'y avait pas de marché intérieur avant*.³¹ Il nous semble que le contenu de la présupposition est quelque chose que chaque interlocuteur devrait vraiment connaître car même l'assertion de l'énoncé est masquée sous le gérondif « en créant ». Ce qui attire l'attention de l'interlocuteur est la proposition *L'Union européenne a contribué à notre prospérité*.

L'énoncé suivant, qui décrit l'Union européenne, a une présupposition lexicale :

- 84) Un partenariat économique et politique unique en son genre, qui réunit vingt-sept pays européens démocratiques.

Cet énoncé est la réponse à une question posée dans le corpus, « Qu'est-ce que l'Union européenne ? ». La présupposition, déclenchée par le verbe *réunir*, est *Vingt-sept pays européens démocratiques étaient seuls et individuels auparavant*. La signification du verbe *réunir* est, selon Petit Robert, « mettre ensemble (plusieurs choses) pour former un tout ; joindre ou rapprocher suffisamment pour unir (des choses entre elles) » pour les choses inanimées, et « mettre ensemble, faire communiquer » ou « convoquer en réunion » pour les personnes (*Petit Robert, s.v. réunir*). On trouve un autre exemple avec le verbe *unir* :

- 85) L'Union montre comment des démocraties peuvent unir leurs forces économiques et politiques dans leur intérêt commun - -.

Le verbe *unir* présuppose que *Les forces économiques et politiques des démocraties n'étaient pas unies auparavant*. L'Union « montre » comment une telle union peut être faite et nous supposons ainsi que le verbe *pouvoir* dans cet énoncé ne signifie pas que l'union n'est pas encore effectuée, mais qu'il souligne le fait qu'une telle union est véritablement possible.

Le thème de l'union et de l'unité est très important pour l'Union européenne ; on pourrait dire que c'est l'une des choses les plus essentielles sur l'agenda de l'UE – l'unité est la clé du succès de l'Union. Dans le texte, on souligne le progrès que l'on a fait dans les dernières décennies dans le domaine du commerce et surtout dans le

³¹ La fin de cet énoncé sera analysée plus tard avec le verbe *éliminer*.

domaine de la politique. Le but est de rappeler ce qui a déjà été fait pour rapprocher les pays européens pour ensuite rapprocher les citoyens européens. En somme, parler de l'unité crée l'unité.

Le thème de l'union continue aussi dans l'exemple suivant où le déclencheur est le verbe *diviser*, l'antonyme du verbe *unir* :

- 86) En la faisant passer de quinze à vingt-sept membres, les deux élargissements historiques de 2004 et 2007 ont scellé la réunification d'un continent divisé par la Guerre froide pendant quarante-cinq ans.

L'assertion de l'énoncé *Un continent divisé par la guerre* est que *le continent a été divisé* et présuppose que *le continent n'avait pas été divisé avant*. Il y a aussi une autre présupposition dans cet énoncé, celle déclenchée par le nom *réunification*. L'assertion de l'énoncé *Les deux élargissements historiques - - ont scellé la réunification d'un continent* est que *le continent est réuni*, tandis que la présupposition est *le continent n'était pas unifié avant*. Les assertions et les présuppositions des deux énoncés sont opposées mais elles ne produisent pas de contradiction grâce au temps : le continent a d'abord été divisé et après réuni.

Quand on analyse de tels exemples, il faut bien garder à l'esprit le contexte de l'énoncé et inclure l'histoire politique dans l'analyse. Il faut prendre en compte justement les faits temporels, par exemple. Si on considère seulement les déclencheurs des présuppositions et si on sépare ces mots de leur contexte, on peut arriver à des résultats faussés. Nous trouvons que la théorie des types de présuppositions ne doit pas être utilisée de façon excessivement mécanique, trop penchée sur les détails en raison de l'importance du contexte.

Prenons encore un dernier exemple à côté de verbes : le verbe *éliminer* peut également déclencher des présuppositions.

- 87) Au fil des années, l'Union européenne a contribué à notre prospérité - - en éliminant d'autres obstacles au commerce et à la mobilité.

Dans cet exemple, l'assertion est que *l'Union européenne a éliminé d'autres obstacles au commerce et à la mobilité et que maintenant il n'y en a plus* et la présupposition est *il y avait des obstacles auparavant*. Par cet énoncé, on veut rappeler à l'interlocuteur que l'Union a fait progresser le commerce et la mobilité. On considère comme évident

que les citoyens savent qu'il y avait des obstacles quelconques, peut-être des règles et des restrictions entre États européens, avant l'action de l'Union européenne.

Finalement, on peut trouver deux exemples d'un déclencheur de présupposition lexicale qui n'est pas un verbe ni un nom dans le corpus :

- 88) Plus de deux millions de jeunes ont déjà bénéficié des programmes de l'Union européenne pour étudier ou se former dans un autre État membre.
- 89) Dans les années cinquante, déjà, les premiers traités européens disposaient sans ambiguïté qu'à travail égal, les hommes et les femmes devaient percevoir un salaire égal.

L'adverbe *déjà* présuppose que quelque chose s'est passé plus vite ou plus tôt que prévu. Dans le premier exemple, la présupposition est *Il est remarquable que plus de deux millions de jeunes aient bénéficié des programmes de l'UE aussi vite*. Dans le deuxième, *De tels traités existaient aussi tôt que dans les années 1950*.

Pour faire un petit résumé des présuppositions lexicales qui ont pu être trouvées dans le corpus, les déclencheurs de ces présuppositions sont *mettre en place, fixer, réunir, unir, diviser, créer* et *éliminer* du côté des verbes, *création* et *réunification* du côté des noms, et *déjà* du côté des adverbes. Ce qui est commun pour ces unités linguistiques est qu'ils évoquent un changement quelconque dans l'état de choses actuel ou encore une caractéristique temporelle dans le cas de *déjà*. De la même façon, l'adverbe *encore*, dont les occurrences manquent dans notre corpus, exprimerait la répétition (*tu étais encore en retard*), la continuation (*je t'aime encore*) ou une temporalité (*j'habite encore à la maison, même si j'ai 25 ans*). Ces exemples simples servent ici à illustrer les utilisations possibles d'*encore* mais ils ne sont pas tirés du corpus.

4.2.2 Dans le corpus finnois

De nombreuses occurrences de la présupposition lexicale peuvent aussi être trouvées dans le corpus finnois. Les mots comme *ryhtyä, asettaa, ottaa käyttöön, perustaa, luoda, yhdistää, jakaa, poistaa* et *jo*, que nous trouvons dans le corpus, déclenchent ce type de présupposition. Les différences entre les deux langues, le français et le finnois, peuvent être observées dans les trois exemples suivants.

- 90) EU:n jäsenvaltiot ovat ryhtyneet yhteisiin toimiin monilla aloilla ympäristön suojelemiseksi, sillä saasteet eivät tunne valtioiden rajoja.

L'assertion de ce premier exemple est *EU:n jäsenvaltiot toimivat yhdessä tällä hetkellä*, ou en français *Les États membres de l'UE effectuent des actions coopératives maintenant*. La présupposition est *EU ei suorittanut yhteisiä toimia ennen*, ou *l'UE n'effectuait pas d'actions coopératives avant*. Le verbe finnois *ryhtyä* déclenche alors la présupposition que l'état des choses est changé et que quelque chose de nouveau a commencé. Le même type de présupposition lexicale peut être observé dans les deux exemples suivants :

- 91) EU on asettanut sitovat tavoitteet puhtaiden, uusiutuvien energialähteiden kuten tuuli-, vesi- ja aurinkovoiman käytön lisäämiselle.
- 92) EU:ssa on jo otettu käyttöön innovatiivinen päästökauppajärjestelmä - -.

Les déclencheurs des présuppositions sont les verbes *asettaa* et *ottaa käyttöön*. Les présuppositions sont que *sitovia tavoitteita ei ollut ennen*, *il n'y avait pas d'objectifs contraignants avant*, et que *ennen ei ollut päästökauppajärjestelmää*, *il n'y avait pas de système d'échange de quotas d'émission avant*.

Dans le premier cas, dans l'exemple 90, contrairement au corpus finnois, il n'y pas de présupposition lexicale dans le corpus français. Le texte français exprime seulement l'assertion de l'énoncé : *les États membres de l'Union agissent ensemble*, ce qui ne déclenche pas de présuppositions. Dans ce cas, les deux langues sont utilisées de façon différente.

Cependant, dans le deuxième exemple (91), les verbes *asettaa* et *fixer* déclenchent la même présupposition ; les verbes décrivent un changement d'état : quelque chose de nouveau a été créé. Dans le troisième exemple (92) également, les langues finnoise et française sont similaires. Les deux énoncés portent une présupposition qui est déclenchée par les verbes *ottaa käyttöön* dans l'un et par le verbe *mettre en place* dans l'autre.

D'ailleurs, le verbe *mettre en place* peut être traduit en finnois aussi par *perustaa* :

- 93) EU-maat ovat perustaneet toimielimiä huolehtimaan EU:n käytännön toiminnasta ja säättämään EU-lakeja.

L'énoncé a la présupposition que *Ennen ei ollut toimielimiä huolehtimassa EU:n toiminnasta*, la même que dans la version française.

Notre exemple suivant est le verbe *luoda*, *créer*. L'utilisation de *luoda* déclenche la présupposition lexicale dans les exemples suivants :

- 94) EU on houkutellettu jatkuvasti uusia jäseniä siitä lähtien, kun sen kuusi perustajajäsentä loivat sen yli 50 vuotta sitten.
- 95) Kolmasosa EU:n 130 miljardin euron suuruudesta vuosibudjetista käytetään toimiin, joilla houkutellessaan investointeja ja luodaan työpaikkoja heikommassa asemassa oleville alueille - -.

L'assertion du premier énoncé est qu'*il y a une Union européenne en ce moment* et sa présupposition est que *50 vuotta sitten ei ollut Euroopan unionia*. L'assertion du second exemple est que *les emplois vont être créés dans les régions moins favorisées*. Sa présupposition est *heikommassa asemassa olevilla alueilla ei ole riittävästi työpaikkoja*. En d'autres mots, le verbe *luoda* déclenche une présupposition qui dit que quelque chose n'existait pas avant un certain moment ; à ce moment-là, ce 'quelque chose' a été créé. Ce qui est présupposé est alors un changement d'état.

L'énoncé suivant a également été analysé dans le corpus français et les deux versions portent la même présupposition *Ennen Euroopassa ei ollut sisämarkkinoita*.

- 96) Euroopan unioni on tukenut hyvinvointiamme vuosien kuluessa luomalla sisämarkkinat - -.

On observe que les deux exemples en français avec les mots *création* et *réunification* ne sont pas tout à fait similaires en finnois : le finnois utilise des verbes qui sont équivalents à *créer* : *sen kuusi perustajajäsentä loivat sen* et *luodaan työpaikkoja*, ou encore équivalents à *réunir* : *laajentuminen yhdisti Euroopan mantereeseen*. On ne peut pas tirer de grandes conclusions d'après seulement deux exemples car il existe aussi des cas contraires dans le corpus. Or, on peut dire que malgré la différence dans sa naissance (déclenchée par un nom ou un verbe), la présupposition est la même.

Encore un exemple verbal avec les mots *yhdistää* et *jakaa* :

- 97) - - historiallisiin laajentumisiin vuosina 2004 ja 2007, jolloin 15 jäsenvaltion unionista tuli 27 jäsenvaltion unioni. Laajentuminen yhdisti Euroopan mantereeseen, jonka kylmä sota oli jakanut 45 vuodeksi.

Cet énoncé commençant par le mot *laajentuminen* a une double présupposition : d'abord que *Euroopan manner oli jakaantunut ennen laajentumista*, en français, *le*

continent était divisé avant l'élargissement [à la frontière Est de l'Union] et ensuite que *manner oli yhtenäinen ennen kylmää sotaa, le continent était uni avant la guerre froide*. En fait, si on prend en considération le contexte de l'énoncé, on pourrait dire que la présupposition peut être un peu moins forte, par exemple *le continent n'était pas complètement divisé avant la guerre froide*. Il y avait des problèmes politiques entre les pays européens aussi avant la guerre froide mais ensuite, cette guerre a vraiment divisé le continent.

L'exemple qui était analysé en français en raison de son verbe déclencheur *réunir* sera étudié ici, même si le finnois n'utilise pas le verbe *yhdistää* dans l'énoncé correspondant. La structure de l'énoncé finnois est complètement différente :

- 98) EU on ainutlaatuinen taloudellinen ja poliittinen yhteistyökumppanuus, jonka muodostaa 27 demokraattista Euroopan maata.

« Les 27 pays » est le sujet de l'énoncé, ils « forment » cette union unique. En français, c'est l'Union qui « réunit » ces pays. La structure linguistique des deux énoncés est alors différente, bien que le contenu soit similaire dans ses fondements. Quant à la présupposition de l'énoncé finnois, il n'y en a pas ; le verbe *muodostaa* ne déclenche pas de présupposition ici car il ne décrit pas un changement mais un état de choses.

L'exemple suivant a la même présupposition dans les deux langues (*Maiden voimavaroja ei hyödynnetty yhdessä ennen*).

- 99) Lisäksi EU näyttää mallia siitä, miten demokraattiset maat voivat menestyksekkäästi yhdistää taloudelliset ja poliittiset voimavaransa yhteisen edun ajamiseksi.

A propos, il faut remarquer que le verbe *jakaa* a une fonction différente en finnois et en français : les deux verbes français *diviser* et *partager* peuvent être traduits en finnois par *jakaa*, mais seulement le premier déclenche une présupposition. Par exemple, même si l'énoncé suivant a le verbe *jakaa*, il n'existe pas de présupposition lexicale :

- 100) Parlamentti jakaa tämän tehtävän Euroopan unionin neuvoston kanssa.

La responsabilité en question est alors *partagée* par les deux institutions européennes, le Parlement et le Conseil de l'Union européenne. Cette observation doit être gardée à

l'esprit en analysant un corpus linguistique car on ne peut pas s'appuyer uniquement sur le vocabulaire qui déclenche des présuppositions quand on étudie leur naissance.

Le prochain verbe qui sera étudié est *poistaa*. Il déclenche une présupposition dans cet exemple :

- 101) Euroopan unioni on tukenut hyvinvointiamme vuosien kuluessa - - poistamalla muita kaupan ja liikkuvuuden esteitä.

La présupposition de l'énoncé est *Ennen kaupalla ja liikkuvuudella oli esteitä*. Le verbe *poistaa*, *éliminer*, veut dire que quelque chose a disparu. Cette présupposition est aussi la même en français.

Les verbes *lopettaa*, *lakata* ou *päätyä*, qui pourraient être des équivalents de *cesser*, ne figurent pas dans le corpus finnois. L'exemple que nous avons étudié en français (*l'Union européenne n'a cessé d'accueillir de nouveaux arrivants*) ne déclenchait pas de présupposition lexicale et pour le finnois, la situation est la même.

- 102) EU on houkutellut jatkuvasti uusia jäseniä - -.

Cet exemple ne comporte aucun verbe qui décrirait un changement d'état : ainsi, il n'y a pas de présupposition.

La seule unité lexicale qui n'est pas un verbe ou un nom mais qui déclenche la présupposition lexicale est l'adverbe *jo*, *déjà*. L'emploi de *jo* présuppose que quelque chose s'est passé avant; l'action s'est alors passée plus rapidement que prévu :

- 103) Tiesitkö, että EU:n ansiosta yli kaksi miljoonaa nuorta on jo voinut opiskella toisessa jäsenvaltiossa?

Cet énoncé présuppose que *Niinkin moni kuin kaksi miljoonaa nuorta on voinut opiskella toisessa jäsenvaltiossa*. De plus, le mot peut décrire un cas où quelque chose a été présent plus tôt que l'on pourrait croire. Par exemple :

- 104) Ensimmäisiin perussopimukseen sisällytettiin jo 1950-luvulla selkeä sääntö siitä, että miesten ja naisten on saatava samasta työstä sama palkka.

La présupposition déclenchée par *jo* peut être *Sellaisia sopimuksia oli jo 1950-luvulla, ou 1950-luvulla se, että miehet ja naiset saisivat samaa palkkaa samasta työstä ei ollut tavallinen ajatus*. On présuppose qu'il n'était pas ordinaire de penser que les hommes et

les femmes devaient percevoir un salaire égal à travail égal dans les années 1950. La présupposition est la même que dans le corpus français. L'Union européenne veut transmettre comme message que la communauté a été pionnière en matière d'égalité entre hommes et femmes. On peut cependant mettre en doute le succès de ces traités puisque l'égalité n'a pas été établie presque 60 ans plus tard.

4.3. La présupposition structurale

4.3.1 Dans le corpus français

L'Accueil du *Panorama de l'UE* comporte plusieurs questions qui sont formulées d'une telle façon qu'elles pourraient être demandées par un citoyen européen cherchant des informations sur l'Union. La question est le déclencheur principal de la présupposition structurale. Par exemple :

- 105) Qu'est-ce que l'Union européenne ?
- 106) Quels sont ses objectifs ?
- 107) [Quel est] son bilan jusqu'ici ?
- 108) Comment l'Union fonctionne-t-elle ?

Les exemples précédents ont déjà été mentionnés dans la partie théorique de notre étude. Nous répétons ici leurs présuppositions : *l'Union européenne existe et a une nature quelconque, Elle a des objectifs, Elle a déjà fait quelque chose dont elle peut donner un rapport et Elle fonctionne d'une manière quelconque*. Les présuppositions sont déclenchées par la structure interrogative qui contient un mot interrogatif comme *que, quel* et *comment*.

Les présuppositions précédentes donnent des informations très élémentaires sur l'Union. Il nous semble qu'elles fonctionnent comme des indicateurs et disent à l'interlocuteur quel type de choses il croisera dans le texte, à savoir les informations sur les actions de l'Union. Quant à la forme des assertions, nous pensons que la question est une façon effective de commencer un chapitre et de diviser l'information.

Prenons encore deux exemples. Les exemples suivants sont des titres du *Panorama de l'UE* :

- 109) Que faisons-nous ?
- 110) Comment sommes-nous organisés ?

L'information sur l'UE est organisée sous ces deux titres principaux. Le premier énoncé présuppose que « *Nous* » *faisons quelque chose*, à savoir *Les institutions de l'Union européenne font quelque chose*. La présupposition du deuxième énoncé est « *Nous* » *sommes organisés d'une certaine façon*, en d'autres mots, *Les institutions de l'Union européenne sont organisées d'une certaine façon*. Les présuppositions sont déclenchées par la structure interrogative et dans ce cas-là, les mots interrogatifs *que* et *comment*.

La présupposition structurale est assez rare dans le corpus, comparée à la présupposition existentielle ou lexicale, par exemple. La structure interrogative est son seul déclencheur et la page d'accueil est le seul lieu du texte où on peut en trouver. Plus tard, le texte du site Internet s'efforce plutôt de donner des réponses à ces questions.

4.3.2 Dans le corpus finnois

Les questions analysées dans le corpus français peuvent être trouvées aussi dans le corpus finnois. Les énoncés des deux langues sont identiques dans la forme.

- 111) Mikä Euroopan unioni on?
- 112) Mitkä ovat unionin tavoitteet?
- 113) Mitä on jo saatu aikaan?
- 114) Kuinka EU toimii?

Les mots interrogatifs *mikä*, *mitkä*, *mitä* et *kuinka* déclenchent les présuppositions suivantes : *Euroopan unioni on jotakin*, *Unionilla on (tietyt) tavoitteet*, *Jotakin on jo saatu aikaan*, *EU toimii jotenkin*. Ces quatre énoncés présupposent les mêmes choses que leurs versions françaises ; dans ce cas-là, les langues française et finnoise fonctionnent de la même façon.

Au contraire, il y a des différences dans les exemples suivants. Les énoncés français portent tous deux une présupposition mais le cas du finnois n'est pas similaire :

- 115) Mitä EU tekee
- 116) EU:n organisaatio

Rien dans ces titres ne déclenche une présupposition. Même si *mitä* pourrait aussi bien commencer une question, l'exemple 115 n'est pas une question parce qu'il n'y a pas de point d'interrogation. Sous cette forme, l'énoncé peut être traduit comme une proposition subordonnée *Ce que fait l'UE* ; on peut voir dans une phrase comme *Haluan tietää, mitä EU tekee*, en français *Je veux savoir ce que fait l'UE* qu'il s'agit justement d'une proposition subordonnée. L'exemple 116 n'est pas une question non plus mais un groupe nominal *l'organisation de l'UE*.

Ces titres sont pourtant différents dans le texte et dans la première page du *Panorama*. Ils figurent soit sous forme de question, soit sous forme de proposition subordonnée :

117) Mitä EU tekee?

118) Millainen on EU:n organisaatio

Quand les énoncés s'écrivent comme cela, le premier présuppose que *EU tekee jotakin*. Le deuxième n'a toujours pas de présupposition.

Nous croyons que ce type de variation dans le corpus est une erreur car il ne donne ni d'information ni de clarté supplémentaire au texte.

4.4 La présupposition factive

4.4.1 Dans le corpus français

Quant à la présupposition factive, elle est presque totalement absente du corpus. Le texte comporte des verbes plutôt neutres comme *être*, *rendre* ou *devenir*. Nous avons trouvé un exemple où la construction *il (n') est (pas) surprenant que* présuppose l'énoncé qui le suit :

119) Il n'est donc pas surprenant que les rivières et les plages y soient plus propres, les véhicules moins polluants et les règles en matière d'élimination de déchets plus strictes.

Cet énoncé présuppose alors effectivement que *Les rivières et les plages sont plus propres, les véhicules sont moins polluants et les règles - - sont plus strictes dans l'Union européenne qu'ailleurs*. D'autres exemples peuvent être trouvés sur la page d'accueil de *l'UE en bref*. A l'arrière-plan, il y a des questions qui commencent toutes par « saviez-vous que ». Par exemple :

- 120) Saviez-vous que l'aide régionale de l'Union européenne a permis de relever le niveau de vie dans les régions pauvres d'Europe ?

Savoir est un verbe factif qui présuppose son complément, ici, que l'UE a aidé ses régions pauvres et que cette aide a été utile, plus précisément que *L'aide régionale de l'Union européenne a permis de relever le niveau de vie dans les régions pauvres d'Europe*. Nous soulèverons encore un exemple similaire :

- 121) Saviez-vous que l'Union européenne est le premier donateur mondial en matière d'aide au développement ?

Voilà un énoncé dont la présupposition factive est la proposition subordonnée : *l'Union européenne est le premier donateur mondial en matière d'aide au développement*. Ici, on pourrait se demander pourquoi cet énoncé n'est pas analysé comme un exemple de la présupposition structurale car il s'agit bien d'une question. Pourtant, nous considérons que le verbe *savoir* est le mot clé et le déclencheur dans cet énoncé et qu'il est plus important que la forme interrogative.

La présupposition factive a une distribution très différente par exemple de la présupposition existentielle dans notre corpus. Nous croyons que c'est dû à la nature émotionnelle de la présupposition factive : elle est déclenchée par des verbes avec une forte charge subjective, souvent à la première personne. Les textes du corpus n'attestent pas d'émotions ou d'attitudes subjectives qui pourraient être exprimées à la première personne du singulier *je*, comme dans les propositions factives *j'ai appris que*, *je regrette que*, *je suis heureux que*.

D'un autre côté, la nature de notre corpus est telle qu'il porte mal les expressions vagues, non neutres et non objectives ; les textes sont principalement écrits pour donner des informations. Si l'on veut transmettre des opinions ou des préférences dans les textes, on peut le faire, par exemple, par l'intermédiaire du choix de sujets positifs. Pourtant, le vocabulaire reste relativement neutre.

En troisième lieu, la présupposition factive peut être absente du corpus parce que le sujet des énoncés est le plus souvent l'Union européenne qui est une entité inanimée. Par conséquent, elle ne peut pas être le sujet dans une phrase dont le verbe exprime une émotion humaine. En d'autres mots, les verbes qui déclenchent la présupposition factive

ne vont pas avec le groupe nominal *l'Union européenne*. Nous fournissons deux exemples pour illustrer cette caractéristique :

- 122) *L'Union européenne regrette qu'elle a accepté le traité X.
- 123) *L'Union européenne est heureuse qu'elle a eu un Président de la Commission qualifié.

4.4.2 Dans le corpus finnois

Le corpus français porte seulement deux cas de présupposition factive et le corpus finnois possède encore moins de cas de ce type que le corpus français. Dans le premier exemple français, le contenu principal de l'énoncé est placé dans la proposition subordonnée mais en finnois il mérite une position dans la proposition principale. La formulation française *il n'est donc pas surprenant que les rivières et les plages y soient plus propres* qui déclenche la présupposition factive que *les rivières et les plages sont plus propres* n'existe pas dans la version finnoise. La formulation en finnois est :

- 124) Euroopan joet ja rannat ovatkin nykyään entistä puhtaampia - -.

Cet énoncé exprime directement le contenu de la présupposition factive : le texte dit explicitement que *joet ja rannat ovat puhtaampia*. Le suffixe *-kin* dans le verbe être (*ovatkin*) ne déclenche pas une présupposition factive mais il exprime un autre type de relation : le suffixe exprime une relation entre la phrase en question et la phrase précédente. Cette relation pourrait être traduite en français par *par exemple* ou *c'est pourquoi*.

La seule présupposition factive qui peut être trouvée dans le corpus finnois est la même qu'en français. Les énoncés qui commencent par le syntagme *saviez-vous que, tiesitkö että* déclenchent cette présupposition. Par exemple :

- 125) Tiesitkö että EU:n ansiosta yli kaksi miljoonaa nuorta on jo voinut opiskella toisessa jäsenvaltiossa?
- 126) Tiesitkö että EU:n aluetuki on parantanut ihmisten elinolosuhteita Euroopan köyhillä alueilla?

Le verbe *tietää, savoir*, présuppose que l'énoncé suivant est vrai. Dans ces deux cas qui ont été mentionnés, les présuppositions sont *EU:n ansiosta yli kaksi miljoonaa nuorta on jo voinut opiskella toisessa jäsenvaltiossa* pour le premier, et *EU:n aluetuki on*

parantanut ihmisten elinolosuhteita Euroopan köyhillä alueilla pour le deuxième exemple. Encore deux autres exemples similaires :

- 127) Tiesitkö että EU:n ansiosta sen jäsenvaltioiden välillä ei ole ollut sotia 60 vuoteen?
- 128) Tiesitkö että EU myöntää eniten kehitysapua koko maailmassa?

Ces énoncés présupposent que *EU:n jäsenvaltioiden välillä ei ole ollut sotia 60 vuoteen* (l'exemple 127) et que *EU myöntää eniten kehitysapua koko maailmassa* (128). Dans ces présuppositions, il n'y a pas de différence entre le finnois et le français. D'autres constructions verbales factives finnoises, comme *saada tietää, katua, olla iloinen* sont absentes du corpus.

4.5 La présupposition non-factive

4.5.1 Dans le corpus français

Les verbes qui déclenchent la présupposition non-factive, comme *rêver, faire semblant, imaginer*, ne sont pas présents dans le corpus. Nous n'avons rencontré aucun exemple de présupposition non-factive.

Nous pensons que leur nature est trop subjective et émotionnelle pour permettre une incidence dans un texte rédigé pour les institutions de l'Union européenne. La présupposition factive appartient à la même « famille » mentale mais elle est d'un ton plus neutre que sa soeur non-factive. Par exemple, l'exemple de la présupposition non-factive (129) est pour nous plus subjectif que l'exemple de la présupposition factive (130). Dans ces énoncés, la différence entre les deux types est soulignée ; on voit clairement que la présupposition de l'une est fausse mais que celle de l'autre est vraie :

- 129) Je rêvais que j'étais riche.
- 130) Saviez-vous que l'Union européenne est le premier donateur mondial en matière d'aide au développement ?

4.5.2 Dans le corpus finnois

Nous n'avons pas trouvé d'exemples de cette présupposition dans notre corpus. Dans ce cas-là, les corpus finnois et français sont similaires. Pourtant, pour illustrer la langue

finnoise et ses caractéristiques présuppositionnelles, nous fournissons des exemples qui représentent cette présupposition :

- 131) Uneksin, että olin rikas.
132) Hän teeskentelee olevansa sairas.

Ce sont des exemples de Yule traduit en finnois. Comme leur équivalent en français, les verbes *uneksia* et *teeskennellä* déclenchent les présuppositions non-factive *En ole rikas* (*Je ne suis pas riche*) et *Hän ei ole sairas* (*Il n'est pas malade*). Les constructions linguistiques après le verbe *teeskennellä* peuvent varier, par exemple *Hän teeskentelee olevansa sairas*, - - *että hän on sairas*, - - *sairasta*. L'interprétation est toutefois toujours la même car le sens du verbe ne change pas et il déclenche la présupposition dans tous les cas : la proposition ou l'expression qui suit le verbe est considérée comme fausse.

4.6 La présupposition contrefactuelle

4.6.1 Dans le corpus français

La présupposition contrefactuelle est également absente du texte. La construction conditionnelle avec *si* déclencherait cette présupposition mais le corpus n'a aucune occurrence de propositions avec *si*.

La raison de cette absence peut être que la nature de la présupposition contrefactuelle est trop subjective. Le texte du corpus n'est pas non plus tout à fait objectif mais il s'agit d'un niveau différent de subjectivité. Deuxièmement, l'Union européenne veut peut-être être plus directe dans le texte et éviter des constructions conditionnelles. Ces dernières pourraient créer une ambiance non favorable. Le texte cherche aussi à communiquer des états de choses réels.

Il nous semble que les présuppositions non-factive et contrefactuelle sont très proches l'une de l'autre ; dans le premier cas, le contenu de la proposition subordonnée est considéré comme faux et dans le deuxième cas, le contenu est considéré comme étant contraire à la vérité. Les deux cas sont des situations où quelque chose n'est pas vrai. C'est pourquoi les raisons pour lesquelles elles sont ou ne sont pas présentes dans le texte peuvent être similaires.

4.6.2 Dans le corpus finnois

La présupposition contrefactuelle n'a pas d'occurrences dans le corpus finnois non plus. L'absence est totale, comme dans le corpus français. Par exemple, nous pouvons analyser l'énoncé suivant, originellement présenté par Yule et maintenant traduit par nous :

133) Jos olisit ystäväni, olisit auttanut minua.

La construction conditionnelle finnoise avec *jos* présuppose que *Et ole ystäväni* (*Tu n'es pas mon ami*). La situation décrite dans la proposition qui contient l'expression déclencheuse *jos* est ainsi contraire à la vérité.

4.7 Conclusion sur les présuppositions du corpus

Notre analyse des présuppositions françaises et finnoises s'est beaucoup concentrée sur les verbes du corpus. Cela est dû au fait que les verbes constituent une partie importante de l'énoncé et qu'ils ont le pouvoir d'exprimer aussi bien des faits explicites que des faits implicites. La présupposition existentielle constitue une exception car elle est toujours déclenchée par des noms définis. Il en va de même pour la présupposition structurale dont le déclencheur est la phrase interrogative et pour la présupposition contrefactuelle qui est déclenchée par la construction conditionnelle avec *si*.

Nous avons sélectionné ces exemples qui ont été étudiés, d'une part, selon leur qualité et d'autre part, selon leur occurrence. D'une part, nous avons choisi des exemples qui représentent le corpus le mieux possible et en donnent une image complète. Ces exemples se trouvent partout dans le texte : dans l'introduction et dans les chapitres. Cela a été le cas des présuppositions existentielle et lexicale. D'autre part, dans certaines catégories, les exemples qui ont pu être trouvés n'étaient pas nombreux et ainsi, ils ont tous été analysés. Telle était la situation concernant les présuppositions structurale et factive. Pour les présuppositions non-factive et contrefactuelle, aucun exemple n'a été trouvé dans le corpus.

Nous avons alors adopté le point de vue interlinguistique et comparé les deux versions du corpus. Déjà l'identification des présuppositions est différente en finnois parce que la structure de la langue diffère de celle du français. Par exemple, la présupposition

existentielle peut être identifiée en français par l'article défini, la construction possessive ou une autre construction définie. En finnois, l'article n'existe pas dans la langue écrite³² ; c'est pourquoi la nature définie d'un groupe nominal doit être définie d'une autre manière.

Généralement, les systèmes présuppositionnels du français et du finnois sont similaires dans le corpus du *Portail de l'Union européenne*. La majorité des présuppositions ont les mêmes contenus dans les deux langues. En outre, le nombre de certains types de présuppositions est relativement égal.

L'une des raisons de la similarité peut être que l'objectif de la rédaction de ces textes est de les rendre aussi similaires que possible. Notre corpus a été publié dans les 23 langues officielles de l'Union et on voit dans les textes français et finnois que l'on veut présenter des textes presque identiques. Une autre raison peut être que les deux langues partagent le même environnement culturel. Nous voulons dire que la France et la Finlande font partie du continent européen et aussi de l'Union européenne. Leur culture est occidentale dans ses fondements. Les différences entre les deux langues choisies sont pour la plupart stylistiques. Dans chaque cas, une autre version aurait aussi pu être choisie. Comme Huang le fait observer, la présupposition est une caractéristique linguistique universelle. Sa nature est humaine.

5. Conclusion

Le but du site Internet officiel de l'Union européenne, selon le site en question, est de donner des informations. L'accès au *Portail* est gratuit parce que les institutions ont voulu garantir un accès rapide à l'information qui pourrait concerner le citoyen, comme par exemple ses droits et obligations. On veut aussi créer un lieu où les citoyens peuvent avoir un contact avec les institutions de l'Union européenne et avec leurs activités.³³

L'information sur le *Portail de l'Union européenne* est regroupée pour faciliter l'utilisation du site. On peut trouver des informations de base dans trois rubriques: «Découvrir l'UE», «Vivre dans l'UE» et «Dialoguer avec l'UE». Selon le site, les

³² Dans la langue parlée, le pronom démonstratif *se* s'utilise couramment comme un article défini. Les chercheurs ne sont pas d'accord sur la question si l'emploi de *se* est déjà grammaticalisé ou si le développement est toujours en cours (Iso suomen kielioppi 2005 : 1359). Il faut remarquer aussi que le pronom n'est pas aussi grammaticalisé qu'en français.

³³ http://europa.eu/abouteuropa/faq/index_fr.htm

rubriques « permettent d'accéder à des informations claires sur l'UE, que vous souhaitez étudier, travailler ou vivre dans l'Union européenne. Vous pourrez ainsi communiquer directement avec l'UE »³⁴. Notre corpus *l'UE en bref* se trouve justement dans cette partie du site, c'est une sous-catégorie dans la partie « Découvrir l'UE ».

D'abord, nous remarquons que ce petit bout de texte souligne le rôle du citoyen individuel européen. Le citoyen est encouragé à chercher de l'information et à s'éduquer et en guise de justification, le texte utilise l'argument que c'est facile : les renseignements sont élémentaires, clairs et bien organisés. L'autre justification est que l'information est très utile pour le citoyen quoi qu'il fasse dans la vie. On veut avoir des citoyens actifs qui connaissent leur Union et communiquent avec elle. Nous pensons que le texte a raison de mettre l'accent sur l'information car on ne peut pas agir si on n'a pas de savoir.

Deuxièmement, il nous semble que dans l'Union européenne, on veut soutenir et améliorer la démocratie européenne. Si tous les citoyens prenaient contact avec leur représentant, on pourrait dire que la volonté du peuple a été entendue. Cette idée est très idéaliste mais elle rend l'image publique de l'Union plus brillante. On peut alors dire que les textes de communication affectent aussi l'image que le citoyen a de l'Union et on peut dire aussi que c'est l'un de leurs buts.

Il existe alors une volonté certaine d'informer dans L'UE mais il est clair que tous les Européens ne connaissent pas autant l'Union européenne. Prenons par exemple les Finlandais. Que savent-ils de l'UE ? Selon une enquête menée en mai 2009³⁵, les connaissances des Finlandais sur l'Union sont très mauvaises. Seule une petite partie des Finlandais savait combien de députés la Finlande aurait au Parlement européen après les élections de Juin 2009, 16 % précisément. Un nombre de personnes encore moins grand savait combien de pays sont membres de l'UE (8 % des Finlandais). Ces résultats ont été reçus environ trois semaines avant les élections parlementaires et ils attestent ce qui est déjà connu : de nombreux Finlandais ont le sentiment que les affaires de l'Union sont difficiles, compliquées et loin d'eux et qu'elles ne touchent pas leur vie personnelle (*Aamulehti*, 23.5.2009).

³⁴ http://europa.eu/abouteuropa/faq/index_fr.htm

³⁵ L'enquête a été commandée par la maison d'édition de journaux Alma Media (*Aamulehti* 23.5.2009) et menée par un bureau d'étude de marché Taloustutkimus.

L'Union est présente dans les journaux et dans les autres médias et il est possible d'être relativement bien informé en suivant les informations quotidiennes. D'autre part, l'information reçue de cette façon est en mille morceaux et il peut être difficile de joindre les différents bouts d'informations les uns aux autres. Par ailleurs, les nouvelles sont très facilement négligées si le sujet n'est pas intéressant pour la vie du lecteur. Comme on peut le lire dans l'article de *Aamulehti*, la communication de l'Union européenne a échoué ; même l'organisation de la communication finlandaise *Eurooppatiedotus* – qui fonctionne sous le ministère des affaires étrangères et qui est supportée par la Commission européenne – ou le *Portail de l'Union européenne* n'ont pas réussi à atteindre les citoyens finlandais.

Quant à l'étude théorique, l'hypothèse que nous avons présentée dans l'introduction selon laquelle le corpus inclurait un nombre égal de tous les types de présuppositions s'est avérée fautive ; il y a de grandes différences entre les distributions de différents types. Premièrement, la présupposition existentielle a dominé les statistiques. Le corpus est plein de présuppositions existentielles : il y en a dans chaque énoncé. C'est naturel car pour pouvoir parler des entités du monde réel, il faut les désigner au moyen des noms. De plus, chaque groupe nominal défini présuppose que son référent existe, peu importe si ce référent existe dans notre monde moderne, dans la Grèce antique ou dans l'imagination du locuteur. Il n'est même pas nécessaire que l'interlocuteur connaisse le référent, ce qui est important c'est que tous les interlocuteurs puissent situer le référent dans un rôle dans le contexte particulier en question.

Pour prendre un exemple contraire, on peut réfléchir aux présuppositions non-factive et contrefactuelle. La distribution de ces deux types est inexistante dans le corpus sur l'Union européenne. Ces présuppositions sont trop subjectives pour un texte de communication d'une organisation internationale ; en fait, elles sont déclenchées par des verbes comme *rêver* ou *faire semblant* et par la construction conditionnelle avec *si*. Elles se trouvent ainsi le plus souvent dans un discours utilisant la première personne du singulier *je*. Nous croyons que dans l'Union européenne, on veut communiquer des faits qui sont sûrs et vrais et dans ce cas, les présuppositions non-factive et contrefactuelle ne peuvent pas être présentes.

Une présupposition relativement similaire aux présuppositions non-factive et contrefactuelle, le type factif, est très rarement présente dans le corpus, mais quelques

exemples ont pu être trouvés. Le verbe *savoir* a fourni la plupart des occurrences par l'intermédiaire du syntagme *saviez-vous que* qui présuppose la proposition qui suit.

La présupposition structurale est différente des autres types de présupposition car elle est déclenchée par la structure de l'énoncé et non par une unité linguistique individuelle. La présupposition est déclenchée par la question qui peut être reconnue par les mots interrogatifs et, surtout en finnois, par un point d'interrogation. Ce type est également rare dans le corpus puisque le texte cherche à donner des réponses aux questions qu'un citoyen européen pourrait poser sur l'Union européenne.

En plus de la présupposition existentielle, la présupposition lexicale est abondamment présente dans le corpus. Les déclencheurs de ce type sont nombreux et c'est pourquoi ses occurrences sont également nombreuses. Les verbes qui expriment un changement d'état, comme *mettre en place* et *créer*, et certains adverbess temporels, comme *déjà*, déclenchent cette présupposition. Un tel vocabulaire, qui souligne le changement et le temps, montre que l'on veut présenter l'Union comme une organisation active et productive.

Dans notre travail, nous avons comparé deux langues différentes, le français et le finnois, pour voir si elles étaient similaires quant à leurs présuppositions. Les deux langues se sont révélées très similaires dans les exemples que nous avons analysés. La grande différence concerne la présupposition existentielle. Elle est déclenchée par les constructions définies dans les deux langues mais les langues forment ces constructions de leur propre manière : le français avec l'article, le finnois avec certaines formes linguistiques, comme la forme possessive. Les cinq autres présuppositions sont déclenchées de la même façon, par des mots et des expressions équivalentes. S'il existe un cas où l'énoncé finnois a une présupposition mais que l'énoncé français ne l'a pas, ou inversement, il s'agit d'une différence entre les constructions linguistiques choisies. La motivation de ces choix a été stylistique.

Généralement, en ce qui concerne la présupposition, nous avons pensé que la présupposition était une information d'arrière-plan et que cette information devait être acceptée et considérée comme une évidence. Ce que la présupposition peut donner à un chercheur est l'image du locuteur du corpus choisi. Quel sont les idées qui sont

évidentes pour lui ? Quel type de choses ne sont pas traitées comme le sujet d'un énoncé mais seulement mentionnées par l'intermédiaire des présuppositions ?

Pour le locuteur de notre corpus, l'Union européenne, les faits suivants, par exemple, font partie de la connaissance commune : *l'UE existe, il existe des pays où l'euro est utilisé, il y a une crise financière*. Ces présuppositions créent le vocabulaire et les fondements de l'Union mais elles sont évidentes pour un Européen ordinaire. Peut-être que les présuppositions suivantes en disent un peu plus sur l'UE : *l'Union européenne a aidé plus de deux millions de jeunes à partir étudier dans un autre pays, les rivières et les plages sont plus propres dans l'Union européenne ou l'Union européenne est le premier donateur mondial en matière d'aide au développement*. Ces quelques exemples attestent que l'on veut donner une image positive de l'Union européenne aux citoyens de l'Union.

Les stratégies discursives dans les textes du corpus sont harnachées à la création d'une atmosphère positive autour de l'Union européenne. Les présuppositions restent les mêmes mais leurs mots et les structures déclencheuses ont été choisies et l'alternative la plus positive a été choisie. Plus généralement aussi, les côtés négatifs de l'Union européenne ne sont pas mentionnés. Le texte présuppose qu'il existe des régions pauvres dans l'Union mais l'accent est mis sur ce que l'Union a fait pour aider ces régions. Le ton du texte est plutôt optimiste. La difficulté de créer une union des états égale n'est traitée à aucun moment du texte.

Pourtant, les présuppositions ne révèlent pas autant de choses que les sujets du texte du corpus. Plus souvent, on décrit l'UE explicitement et on dit directement quels sont les succès de l'Union. On cherche à présenter des événements qui ont changé la vie quotidienne des Européens ou qui ont facilité l'interaction entre les États membres : d'abord on décrit un problème, ensuite l'action de l'Union et finalement la situation heureuse d'aujourd'hui. Il n'existe pas de faits dont on devrait parler implicitement sur le site de l'Union mais l'implicite est plutôt une stratégie discursive que l'on utilise pour créer une image positive et familiale de l'Union européenne. Avec ses images textuelles, le texte veut également créer un sentiment d'appartenance, autrement dit un « nous » au lieu de « vous » et « ils ». Le but est une identité Européenne qui va avec le slogan de l'Union, « unie dans la diversité ».

Bibliographie

a) Livres et articles

- Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Préface de John B. Thompson. Paris : Éditions Fayard.
- Ducrot, Oswald (1991 [1972]). *Dire et ne pas dire – principes de sémantique linguistique*. Paris: Hermann, éditeurs des sciences et arts.
- Ducrot, Oswald et Tzvetan Todorov (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Éditions du Seuil.
- Grice, H. Paul (1975). « Logic and Conversation ». Cole, Peter et Jerry L. Morgan (éd.). *Syntax and Semantics, Vol. III: Speech Acts*. New York: Academic Press Inc.
- Hakulinen, Auli *et al.* (éd.) (2005) = Hakulinen, Auli, Maria Vilkuna, Riitta Korhonen, Vesa Koivisto, Tarja Riitta Heinonen et Irja Alho (2005). *Iso suomen kielioppi*. Helsinki: Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- Huang, Yan (2007). *Pragmatics*. Oxford: Oxford University Press.
- Kamaja, Mari (23.5.2009). « Suomalaisten EU-tiedot huolestuttavan ohuet ». *Aamulehti*.
- Karlsson, Fred (2006). *Yleinen kielitiede*. Helsinki : Yliopistopaino.
- Karttunen, Lauri et Stanley Peters (1979). « Conventional implicature ». Oh, Choon-Kyu et David A. Dinneen (éd.). *Syntax and Semantics, Vol. 11: Presupposition*. New York: Academic Press Inc.
- Levinson, Stephen C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Le CD-ROM du Petit Robert. Version électronique du Nouveau Petit Robert – dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Version 2.1. (2001) Paris : Dictionnaires Le Robert / VUEF.
- Reboul, Anne et Jacques Moeschler (1998). *La pragmatique aujourd'hui – une nouvelle science de la communication*. Paris: Éditions du Seuil.
- Riegel, Martin *et al.* (1994) = Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Quadriga/Puf.
- Terho, Sampo (27.8.2009). « Irlanti päättää Euroopan suunnan ». *Aamulehti*.
- Verschuieren, Jef (1999). *Understanding Pragmatics*. London : Arnold.
- Yule, George (1996a). *Pragmatics*. Oxford : Oxford University Press.

Yule, George (1996b). *The Study of Language – Second Edition*. Cambridge : Cambridge University Press.

b) Sites Internet

Alex Stubb – Työ.

<<http://www.alexstubb.com/fi/work/129/>>

Consulté le 27 août 2009

DG Communications – Organigramme_en.pdf

<http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/organigramme_en.pdf>

Consulté le 15 avril 2009

Direction générale de la communication – Guide pour les journalistes

<http://ec.europa.eu/dgs/communication/guide/index_fr.htm>

Consulté le 15 avril 2009

Eurooppatiedotus: Perustietoa EU:sta: Historia.

<<http://www.eurooppa->

[tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37771&contentlan=1&culture=fi-FI](http://www.eurooppa-tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37771&contentlan=1&culture=fi-FI)>

Consulté le 10 février 2009

Eurooppatiedotus: Perustietoa EU:sta: Jäsenmaat.

<<http://www.eurooppa->

[tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37765&contentlan=1&culture=fi-FI](http://www.eurooppa-tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37765&contentlan=1&culture=fi-FI)>

Consulté le 8 février 2009

Eurooppatiedotus: Perustietoa EU:sta: Toimielimet.

<<http://www.eurooppa->

[tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37766&contentlan=1&culture=fi-FI](http://www.eurooppa-tiedotus.fi/public/default.aspx?nodeid=37766&contentlan=1&culture=fi-FI)>

Consulté le 9 février 2009

Europa – A propos d’Europa – Foire aux questions.

<http://europa.eu/abouteuropa/faq/index_fr.htm>

Consulté le 6 avril 2009

Europa – Le coin des lectures – brochures.

<http://ec.europa.eu/publications/booklets/eu_glance/69/index_fr.htm>

Consulté le 2 mai 2009

Europa – Le coin des lectures – obtenir une copie.

<http://ec.europa.eu/publications/subscribe/copy_fr.htm>

Consulté le 2 mai 2009

Europa – Enquêtes auprès des utilisateurs.

<http://europa.eu/survey_fr.htm>

Consulté le 8 avril 2009

Europa – Europe Direct – Nous rendre visit.

<http://ec.europa.eu/europedirect/visit_us/index_fr.htm>

Consulté le 2 mai 2009

Europa: Eurostat: Science et technologie.

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=0,1136250,0_45572564&_dad=portal&_schema=PORTAL>

Consulté le 19 mars 2009

Europa : Eurostat : Le fichier de statistiques : Utilisation de l'Internet dans l'Union européenne.

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-QA-08-046/EN/KS-QA-08-046-EN.PDF>

Consulté le 19 mars 2009

Europa – Les statistiques.

<<http://europa.eu/abouteuropa/stat/index.htm>>

Consulté le 7 avril 2009

Irish Times – Lisbon Treaty passed with decisive 67% in favour.

<<http://www.irishtimes.com/newspaper/breaking/2009/1003/breaking1.htm>>

Consulté le 8 octobre 2009

Tilastokeskus: Tieto- ja viestintätekniiikan käyttö.

<http://www.stat.fi/til/sutivi/2009/sutivi_2009_2009-09-08_tie_001.html>

Consulté le 20 septembre 2009

<http://www.stat.fi/til/sutivi/2008/sutivi_2008_2009-04-27_tie_002_fi.html>

Consulté le 18 mars 2009

Toute l'Europe – le portail français pour les questions européennes

– Actions – Construction européenne.

<<http://www.touteurope.fr/fr/actions/construction-europeenne>>

Consulté le 18 avril 2009